

## *exposition*

DE VEHICULES AMERICAINS DE COLLECTION



DIMANCHE 6 MAI  
2018



2 CONCERTS PAR SOIR  
PENDANT 3 JOURS !!

# PAVILLONS JAZZ FESTIVAL

25, 26 et 27 mai 2018

13<sup>e</sup> EDITION



ESPACE DES ARTS  
SALLE PHILIPPE NOIRET  
144 AVENUE JEAN JAURES  
93320 LES PAVILLONS SOUS BOIS

INFORMATIONS / BILLETTERIE  
01 41 05 12 80  
[www.espace-des-arts.fr](http://www.espace-des-arts.fr)

Spécimens disponibles dans les points de vente suivants :  
Café, E. Jollereau, Cona, Culture, Carrefour...  
Ou sur les sites [www.11ac.com](http://www.11ac.com) et [www.11acmusic.fr](http://www.11acmusic.fr)

25 mai // 20h30 //

SWING HOUSE QUARTET  
NININE GARCIA QUARTET  
Avec Strab Longo et violon

26 mai // 20h30 //

JAZZ GANG  
Direction : Jean Rotman

STACEY KENT

27 mai // 17h //

PAVILLONS  
SWING'IN NEW YORK

Ball swing avec GOGOON WEBSTER  
avec démonstration de danse  
Concert de AVALON JAZZ BAND et  
DAN LEVINSON Hot Swing Sextet

CONCERTS GRATUITS  
AU MARCHE DE LA BASOCHIE ET  
SUR LE PARVIS DE L'ESPACE DES ARTS  
PENDANT LE FESTIVAL !!

- > **EDITO** page **5**
- > **ACTUALITÉS** page **6**
  - Travaux
  - Environnement
  - Réunions de quartier
  - Budget primitif 2018
  - Inscriptions Centres de loisirs
  - CCAS
  - Séjours d'été
  - Exposition de véhicules de collection - 6 mai 2018
- > **ECHOS** page **20**
  - Boîtes à livres
  - Conseil Municipal
  - Médailles du travail
  - Collège Anatole France
- > **CULTURE** page **21**
- > **ASSOCIATIONS** page **28**
- > **SPORTS** page **33**
- > **EXPRESSION POLITIQUE** page **36**
- > **INFOS PRATIQUES** page **37**
- > **INFOS SERVICES** page **38**



**Couverture :**  
Exposition de véhicules Américains

# Vos élus vous reçoivent

**RENSEIGNEMENTS ET RENDEZ-VOUS EN MAIRIE :**  
Secrétariat du Cabinet de Madame le Maire  
Tél. : 01 48 02 75 04/05



**Madame le Maire,**  
Conseillère Départementale,  
**Katia COPPI**  
sur rendez-vous  
Tél. : 01 48 02 75 04/05

<b>Yvon ANATCHKOV</b>	1 <sup>er</sup> Adjoint au Maire, délégué à la Sécurité Publique et à la Sécurité des Bâtiments
<b>Annick GARTNER</b>	2 <sup>ème</sup> Adjointe au Maire, déléguée à la Petite Enfance et à la Dépendance
<b>Marc SUJOL</b>	3 <sup>ème</sup> Adjoint au Maire, délégué à la Voirie
<b>Sophie DUBOSC</b>	4 <sup>ème</sup> Adjointe au Maire, déléguée au Sport et à la Jeunesse (12-18 ans)
<b>Patrick SARDA</b>	5 <sup>ème</sup> Adjoint au Maire, délégué à l'Urbanisme et au Logement
<b>Christine GAUTHIER</b>	6 <sup>ème</sup> Adjointe au Maire, déléguée au Développement Durable, à l'Environnement et à la Propreté de la Ville
<b>Serge CARBONNELLE</b>	7 <sup>ème</sup> Adjoint au Maire, délégué aux Finances
<b>Martine CUMIN</b>	8 <sup>ème</sup> Adjointe au Maire, déléguée à la Santé, aux Affaires Sociales et aux Seniors
<b>Jacques MENZILDJIAN</b>	9 <sup>ème</sup> Adjoint au Maire, délégué aux Entreprises, au Commerce et à l'Artisanat
<b>Geneviève SIMONET</b>	10 <sup>ème</sup> Adjointe au Maire, déléguée à la Culture et à la Communication
<b>Jacqueline DURAND</b>	Conseillère municipale déléguée au Handicap
<b>Jackie SIMONIN</b>	Conseiller municipal délégué à la Vie Associative et à la Mémoire Combattante
<b>Sabrina ASSAYAG</b>	Conseillère municipale déléguée à l'Insertion, à la Mission Locale, à la Maison de l'Emploi et au Projet de Ville RSA
<b>Philippe BOUTIGNY</b>	Conseiller municipal délégué aux Bâtiments Publics

Votre député de la 10<sup>ème</sup> circonscription de la Seine-Saint-Denis (Aulnay-sous-Bois, Les Pavillons-sous-Bois, Bondy sud-Est), **Alain RAMADIER** vous reçoit sur rendez-vous :  
**06 76 61 08 44**



**Allô Madame le Maire**  
**Conseillère Départementale**

**[ 01 48 02 75 94 ]**  
**Katia COPPI en direct**

Le premier **JEUDI** du mois de 18h30 à 20h30 (sauf au mois d'août)

## Les Pavillons-Infos

Magazine d'informations municipales de la ville des Pavillons-sous-Bois  
N° 109 Avril 2018. Tirage : 12 000 ex.

- > Directrice de la publication : Katia COPPI
- > Rédaction, photos : Service Communication, Florence Gadroy - Tél. : 01 48 02 75 81
- > Régie Publicitaire : Laurence Menez - Tél. : 01 48 02 75 60
- > Infographie-Impression : Estimprim, Besançon - Tél. : 03 81 60 50 00
- > Distribution : Espace Impression - Tél. : 01 46 70 12 21



## Communication en mairie

- > **Sur place** : ouverture de 9h à 12h30 (12h pendant les vacances scolaires) et de 13h30 à 18h, du lundi au vendredi et le samedi de 9h à 12h pour le service Population - Etat-civil.
- > **Par courrier à** : Madame le Maire (ou au service destinataire) Hôtel de ville Place Charles-de-Gaulle 93320 Les Pavillons-sous-Bois
- > **Par téléphone** : 01 48 02 75 75
- > **Par courriel** : mairie@lespavillonssousbois.fr
- > **Consultez également le site Internet de la Ville** : [www.les-pavillons-sous-bois.fr](http://www.les-pavillons-sous-bois.fr)



**ETS MANGERET SARL**  
**ELECTROMÉNAGER - ECRANS PLATS - VENTES**

**01 48 48 32 68**

● **DEPANNAGE** de tous vos appareils électroménagers (hors garantie) de grandes marques achetés ou non dans notre magasin avec des rendez-vous personnalisés.

Magasin ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 12h30  
 et le samedi après-midi de 16h à 19h

● **VENTE** au meilleur prix télé-électroménager.

139-141, avenue Jean-Jaurès - 93320 Les Pavillons-sous-Bois



**LEVAGE, MANUTENTION,  
 TRANSPORT, STOCKAGE**  
 06 22 41 88 75 - cora2ltm@gmail.com  
 Site Garonor - Bât 17 - Cellule C - AULNAY-SOUS-BOIS



**un artisan à votre service depuis 1981**

**PROFESSIONNEL GAZ**

**CHAUFFAGE**

**NOUVELLES ENERGIES**

**TÉL. : 01 48 50 01 47**

**CLIMATISATION**

**COUVERTURE**

**PLOMBERIE**



69, allée Jules-Auffret  
 93320 LES PAVILLONS-SOUS-BOIS

**CENTRE COMMERCIAL**  
 Les Pavillons-sous-Bois



**OUVERTURE DÉCEMBRE 2018**

**DEVENEZ  
 UN ACTEUR MAJEUR  
 DE VOTRE VILLE**

- ▶ **BOUTIQUES À LOUER**  
de 50 m<sup>2</sup> à 300 m<sup>2</sup> divisibles
- ▶ **CABINET MÉDICAL OU DENTAIRE**
- ▶ **COMMERCIALISATION**  
06 07 22 20 43

## La désertification médicale

**M**esdames, Messieurs  
Chers amis,

La désertification médicale est une réalité qui n'est plus à nier. Bien que le nombre de médecins n'ait jamais été aussi élevé au niveau national, 285 400 selon le dernier recensement, la désertification médicale n'a cessé d'augmenter durant la dernière décennie.

La Seine-Saint-Denis, bien que département de la région parisienne, souffre d'un manque cruel de médecins spécialisés et généralistes avec des disparités importantes dans certaines villes. C'est très inquiétant quand on sait que 45% des généralistes approchent de la retraite.

C'est le cas des Pavillons-sous-Bois. Jusqu'à présent, nous avons eu la chance d'avoir des spécialistes et des médecins généralistes, de qualité, qui connaissaient la population depuis de nombreuses années.

D'ici un an ou deux, nous allons rencontrer des difficultés d'autant plus importantes que le coût du foncier, le coût de l'administration, les problèmes d'insécurité, les horaires à rallonge, découragent certains jeunes médecins.

La voie la plus explorée depuis 2012 est la « création de maisons médicales ». Le regroupement des praticiens permet d'assurer la permanence des soins et limite en partie la charge et le coût du travail administratif.

La désertification médicale est un sujet aux multiples facettes sur lequel je ne m'étendrai pas, car il est de la responsabilité du gouvernement. Aux Pavillons-sous-Bois, nous sommes prêts, simplement avec nos moyens, à apporter une aide à nos médecins en soutenant leur installation.

Avec Philippe Dallier, il y a plusieurs mois que nous avons commencé à travailler sur ce projet avec l'ARS (Agence Régionale de Santé). Aujourd'hui, plus que jamais, nous continuons nos démarches et nos investigations sur le terrain pour trouver des locaux et leur financement afin que des médecins viennent s'installer dans notre Ville.

Nous sommes très vigilants à votre bien-être.

Sur un tout autre sujet, je sollicite une nouvelle fois les Pavillonnais qui salissent les trottoirs de notre Ville en refusant de ramasser ce que nos amis les bêtes laissent à terre. C'est **inadmissible**, des sachets en papier sont à votre disposition en mairie **« gratuitement »**.

**« Des trottoirs propres sont le reflet d'une population propre »  
RESPECTONS-NOUS ET RESPECTONS CEUX QUI TRAVAILLENT À LA  
PROPRETE DE LA VILLE ET À L'ENVIRONNEMENT.**

**Votre Maire  
Katia Coppi**



**Katia COPPI**  
**Maire,**  
**Conseillère Départementale**

« Aux  
Pavillons-sous-Bois,  
nous sommes prêts,  
à apporter une aide  
à nos médecins  
en soutenant  
leur installation. »

## Extension de l'école Jean Macé

Les travaux ont débuté en janvier 2017 et 9 classes ouvriront à la prochaine rentrée, en septembre 2018. Une visite de chantier a été organisée, le vendredi 9 mars 2018, en présence de Katia Coppi, Maire-Conseillère Départementale, Patrick Sarda, Adjoint au Maire délégué à l'Urbanisme et les services de la Ville •



## Bâtiment de la Villette lancement des travaux

Situés sur les bords du Canal, à proximité du collège Anatole France, les anciens bâtiments de la colonie de la Villette seront réhabilités afin d'accueillir une crèche collective d'une capacité de 45 berceaux.

Construite sur une surface de plus de 600m<sup>2</sup>, elle devrait ouvrir ses portes fin 2019 •



## Travaux dans la Ville

### > Transport : T4

#### INTERRUPTIONS DE LA LIGNE T4

La poursuite des travaux de débranchement du T4 va entraîner l'interruption temporaire de la ligne du T4 et la mise en place de bus de substitution.

#### CALENDRIER DES FERMETURES DE LA LIGNE T4

##### > AVRIL

Du lundi 9 vendredi 13 } Ligne fermée de 21h à fin du service  
 Du samedi 14 dimanche 29 } Ligne fermée en continu  
 Lundi 30 avril } Ligne fermée de 21h à fin du service

##### > MAI

Du mardi 1<sup>er</sup> au vendredi 4 } Ligne fermée de 21h à fin du service  
 Du lundi 7 au vendredi 11 } Ligne fermée de 21h à fin du service  
 Du lundi 14 au vendredi 18 } Ligne fermée de 21h à fin du service  
 Du samedi 19 au lundi 21 } Ligne fermée en continu  
 Du mardi 22 au vendredi 25 } Ligne fermée de 21h à fin du service  
 Du lundi 28 au vendredi 31 } Ligne fermée de 21h à fin du service

##### > JUIN

Vendredi 1<sup>er</sup>  
 Du lundi 4 au vendredi 8 } Ligne fermée de 21h à fin du service  
 Du lundi 11 au vendredi 15 } Ligne fermée de 21h à fin du service  
 Du lundi 18 au vendredi 22 } Ligne fermée de 21h à fin du service  
 Le 21 juin, pour la fête de la musique, des bus remplaceront des trams toute la nuit.  
 Du lundi 25 au vendredi 29 } Ligne fermée de 21h à fin du service

##### > JUILLET / AOÛT

Du lundi 2 au vendredi 6 } Ligne fermée de 21h à fin du service  
 Du samedi 7 juillet } Ligne fermée en continu  
 au dimanche 2 septembre }

#### CAMPAGNE DE SENSIBILISATION AUX TRAVERSÉES ROUTIÈRES :

La SNCF a mis en place une nouvelle campagne de sensibilisation aux traversées routières afin que les véhicules s'arrêtent dès lors que le feu rouge clignote aux intersections avec le T4.



### > Voirie

- D'importants travaux de remplacement d'une canalisation d'eau potable, débuteront en juin et se termineront courant août, sur les secteurs des **allées Calmanovic et Marcellin Berthelot**. Des déviations seront mises en place et les accès des véhicules seront interdits. Une remise en circulation, chaque soir à la fin des travaux, sera effectuée pour garantir l'accès des véhicules des riverains. Un courrier sera adressé aux habitants concernés pour permettre au SEDIF de changer les branchements d'eau des particuliers.



#### RESTRUCTURATION DU RÉSEAU DE BUS :

Intervention de Katia Coppi.

Suite au dernier comité de pilotage concernant la restructuration du réseau de bus associée à la mise en service du prolongement du T4, Katia Coppi, Maire-Conseillère Départementale, est intervenue par courrier auprès du Directeur des mobilités du Syndicat des Transports d'Ile-de-France afin de l'alerter sur certaines dispositions. Le Syndicat des transports envisage une modification de la ligne de bus 234 (partant de l'arrêt Fort d'Aubervilliers pour desservir en bout de ligne le terminus Mairie de Livry-Gargan) qui entraînerait des difficultés de transport pour les habitants des nouveaux quartiers situés sur le bord du Canal. Dans son intervention, Katia Coppi, Maire-Conseillère Départementale, a demandé à ce que le parcours de la ligne de bus 234 soit maintenu pour que les habitants puissent rejoindre le T1 au Pont de Bondy et bénéficier ainsi des transports en commun pour leurs déplacements quotidiens.

Une dernière interrogation porte sur le devenir de la ligne 105, qui relie le métro de la Porte des Lilas à la Mairie des Pavillons-sous-Bois, pour laquelle nous n'avons, à l'heure actuelle, aucune information sur d'éventuelles modifications.



- La société CITEOS est intervenue sur le territoire de la Ville afin de procéder à une campagne de réparation au niveau des **éclairages publics**.
- Un **câble électrique** est actuellement en cours de remplacement sur les allées Krüger (tronçon Avenir/Colonel Fabien) et de l'Avenir. Cette intervention de la société ENEDIS a pour but de renforcer la puissance électrique du câble •

## Environnement

### > Gestion de la collecte

Depuis le début de l'année, une nouvelle organisation est mise en place et c'est désormais l'Etablissement Public Territorial qui est en charge de la gestion des déchets. Les missions prises en charge directement par l'EPT :

- Collecte et traitement des déchets
- Distributions des conteneurs à ordures ménagères et de tri sélectif
- Gestion des sacs pour les déchets verts (à partir du mois d'avril 2018)
- Gestion de la déchèterie

Pour assurer ses missions, l'EPT a passé un marché intercommunal de collecte des déchets qui a été mis en place au début de l'année. Aux Pavillons-sous-Bois, les jours et secteurs de collecte demeurent inchangés.

#### LA COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

La collecte des déchets verts a repris depuis la mi-mars.

**Les sacs pour la collecte des déchets verts :** de nouveaux sacs seront disponibles dans les mois à venir. En attendant la livraison par l'EPT, gestionnaire du marché, les usagers peuvent présenter leurs déchets verts soit en fagot ou dans un sac poubelle ouvert qui sera remis dans les jardins (comme un sac à déchets verts), afin d'éviter qu'il ne s'envole sur la voie publique.

#### CALENDRIER DES COLLECTES



**Déchets Ménagers**  
Bac à couvercle vert

**Secteur 1\***  
lundi et vendredi

**Secteur 2\***  
mardi et samedi



**Emballages / Papiers**  
Bac à couvercle bleu

**Secteur 1\*** mercredi

**Secteur 2\*** jeudi



**Emcombrants**

**Secteur 1\***  
2<sup>e</sup> mardi du mois

**Secteur 2\***  
4<sup>e</sup> mardi du mois



**Déchets végétaux**

Sacs réutilisables.  
Collecte de mi-mars à mi-décembre, en même temps que le bac à couvercle bleu



Un numéro vert unique a été mis en place par l'EPT : Pour toute anomalie de collecte (porte à porte, point d'apport volontaire verre, déchèterie) :

> un numéro vert : 0 800 50 49 36

> une adresse mail : [gestiondechets@grandparisgrandest.fr](mailto:gestiondechets@grandparisgrandest.fr)

### > Espaces verts

L'arrivée du printemps marque le début de la campagne de fleurissement sur la Ville. En complément des plantations, des jardinières fleuries seront posées dans différents lieux.

#### ATTENTION À LA PYRALE DU BUIS

Depuis plusieurs années, la pyrale du buis est présente sur le territoire de la Ville. Ce papillon est un lépidoptère originaire d'Asie qui appartient aux espèces invasives.

La chenille de ce papillon s'alimente de feuilles de buis et provoque des dégâts considérables en dévorant les buissons à une vitesse impressionnante.

La pyrale du buis se répand très rapidement : un seul papillon peut produire plusieurs centaines d'œufs trois fois par an.

- L'hivernage se fait sous forme de nymphe, dans des cocons de feuilles et de soie, situés à l'intérieur du feuillage des plans infestés.
- La première génération des papillons prend son envol en juin.
- La ponte des œufs, en groupe, se fait sur la face inférieure des feuilles.
- Les œufs donnent naissance aux chenilles.
- Les chenilles, au dernier stade, mesurent 35-40 mm de long. Elles se transforment alors en nymphe.
- La nymphose dure environ un mois (pendue par la queue, tête vers le bas, généralement dans un cocon tissé entre les feuilles).



- Les papillons en sortent deux à trois semaines après.
- La dernière génération passe l'hiver en l'état de jeunes chenilles logées dans des cocons.

Dès mars, elles quittent leurs cocons et recommencent à s'alimenter sur les feuilles.

Par mesure de précaution, contrôlez vos buis et éliminez manuellement les parasites que vous voyez. Jetez-les dans les bacs réservés aux ordures ménagères.

#### RESPECTEZ LES ESPACES

Nous rappelons à chacun combien il est important de **respecter les espaces verts** : merci de ne pas jeter vos détritus en dehors des poubelles et **ne laissez pas vos chiens faire leurs besoins dans les parterres.**

# Modification simplifiée n°1 du PLU des Pavillons-sous-Bois

A la demande de la ville des Pavillons-sous-Bois, le Président du Conseil du Territoire a, par arrêté n°2018-039 du 12 février 2018, engagé la procédure de modification simplifiée n°1 du PLU des Pavillons-sous-Bois.

Cette modification a pour objectif de corriger des erreurs matérielles du règlement écrit et/ou graphique, d'apporter des précisions rédactionnelles sur l'ensemble des zones du PLU actuellement en vigueur.

A compter du 2 mai 2018, le projet de modification, l'exposé de ses motifs et le cas échéant les avis émis par les personnes publiques associées seront mis à disposition du public pour formuler des observations, et ce pendant 30 jours.

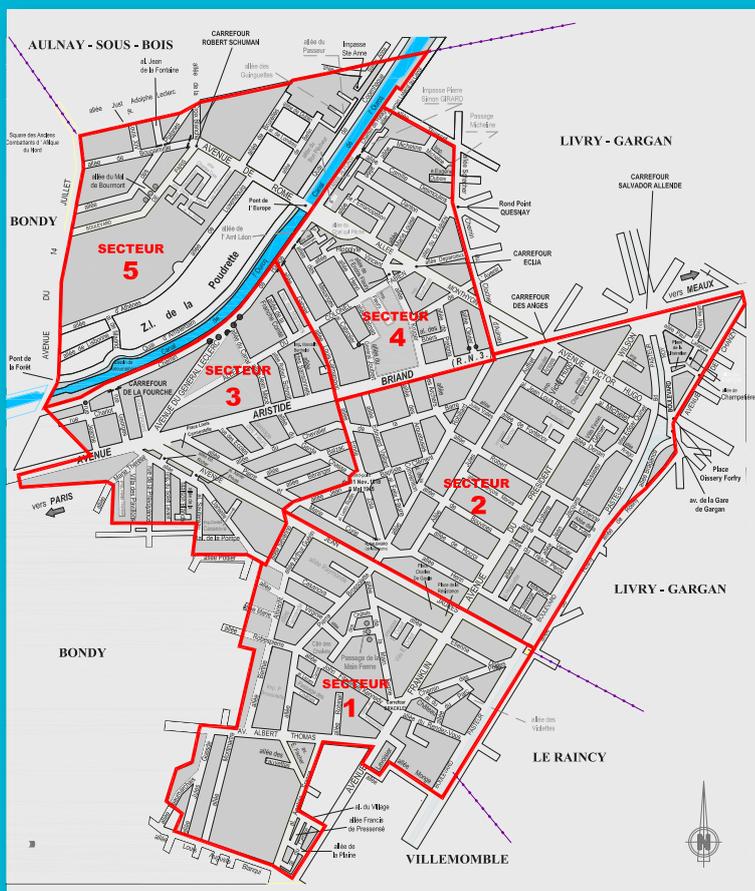
A partir du 2 mai 2018, le dossier sera consultable au siège de l'Etablissement Public Territorial Grand Paris Grand Est, sur les sites internet de l'Etablissement Public Territorial et de la Commune, ainsi qu'à la Mairie des Pavillons-sous-Bois - Direction de l'Urbanisme aux jours et heures d'ouverture des bureaux.



## ➤ Réunions publiques de quartier

Chaque année, la Ville organise deux sessions de réunions de quartier, au printemps et à l'automne. L'occasion pour Katia COPPI, Maire-Conseillère Départementale, et l'ensemble de l'équipe municipale d'aller à la rencontre des habitants dans chaque quartier. Ces réunions permettent de présenter les projets et les réalisations, de recueillir les avis et d'échanger avec les Pavillonnais. Ouvertes à tous les habitants du secteur concerné, elles permettent à chacun de participer activement à la vie et à l'amélioration de la Ville et de leur quartier.

- **Mardi 29 mai 2018 à 20h**  
**Ecole Julie-Victoire Daubié - secteur 3**
- **Mercredi 30 mai 2018 à 20h**  
**Ecole Marguerite Léopold - secteur 4**
- **Judi 31 mai 2018 à 20h**  
**Ecole Jules Verne - secteur 5**
- **Mardi 5 juin 2018 à 20h**  
**Ecole Pierre Brossolette - secteur 1**
- **Mercredi 6 juin 2018 à 20h**  
**Ecole Monceau - secteur 2**



*Si vous souhaitez connaître votre secteur, vous pouvez consulter la carte des quartiers sur le site Internet de la Ville : [www.les-pavillons-sous-bois.fr](http://www.les-pavillons-sous-bois.fr)*

## BUDGET PRIMITIF

2018



crédit photo : Sigef (PDiaz)

## &gt; Budget Primitif 2018

Fonctionnement  
31 077 926 €

Investissement  
7 620 376 €



> **Serge Carbonnelle**  
Adjoint au Maire délégué  
aux Finances

## &gt; Les collectivités seront de nouveau mises à contribution

**P**our mémoire, 2013/2017, le précédent gouvernement impose un plan d'économies en baissant les dotations aux collectivités de 11 milliards pour redresser les comptes publics, cela représente pour notre commune une perte cumulée, sur la période, de plus de 6 millions d'euros •

	2014	2015	2016	2017	2018
Perte annuelle par rapport à 2013	-239 622 €	-844 104 €	-1 480 172 €	-1 782 284 €	-1 815 665 €
Perte cumulée depuis 2013	-239 622 €	-1 083 726 €	-2 563 898 €	-4 346 182 €	-6 161 847 €

> **Bis repetita avec le nouveau gouvernement.**

La loi de finances pour 2018 et le projet de loi de programmation des Finances Publiques 2018-2022 ont pour ambition de retrouver l'équilibre budgétaire de la France en 2022, ce qui représente 65 milliards d'économies sur le quinquennat.

Pour nos collectivités locales, qui ne représentent que 20% de la dépense publique, elles seront mises à contribution sous la forme d'un pacte de confiance avec l'Etat imposant une économie de dépenses de 13 milliards d'euros sur 5 ans. C'est tout simplement considérable. Après la baisse des dotations de 11 milliards, maintenant nos collectivités doivent économiser 13 milliards sur leurs dépenses de fonctionnement.

Les économies sont calculées sur la « hausse tendancielle » **des dépenses de fonctionnement** 2018 à 2022.

En clair, cela se traduit en moyenne par un plafonnement des dépenses à 1,2% par an, inflation et éventuellement nouvelles structures comprises !!

Pour notre commune, 1,2% représente environ 300 000€, c'est l'équivalent du coût de fonctionnement de la crèche dont l'ouverture est prévue en 2019. Viendront s'ajouter, de la même manière, les frais de fonctionnement de l'extension de l'école Jean Macé, du futur centre de loisirs, l'augmentation du gaz et de l'électricité, des contrats avec les entre-

prises etc. L'objectif de ne pas augmenter de + de 1,2% les dépenses de fonctionnement est, dans le contexte actuel, quasi intenable. L'ensemble des collectivités de notre strate vont se trouver dans la même situation. Que fera l'Etat si l'objectif n'est pas atteint ? L'avenir nous le dira, il risque d'être sombre pour les finances de nos communes.

> **Autre impact de la loi de finances 2018 :**

La suppression progressive de la Taxe d'Habitation. La loi instaure, dès cette année, un dégrèvement progressif sur les 3 années à venir de la Taxe d'Habitation sous conditions de ressources.

Les seuils d'éligibilité avec dégrèvement sont fonction du Revenu Fiscal de Référence.

Tableau Revenu Fiscal de Référence			
Dégrèvement total d'ici à 2020	RFR pour une part	Pour les deux ½ parts suivantes	Par ½ part supplémentaire
	27 000 €	8 000 €	6 000 €

Les ménages remplissant ces conditions de ressources bénéficieront d'un abattement de 30% du montant de la TH de 2018, puis 65% sur celle de 2019 et enfin, 100% en 2020. Cette mesure n'aura pas d'impact sur les ressources fiscales attendues par la Ville en 2018, l'Etat se substituera aux contribuables.

## > Présentation du budget 2018

### > PAS D'AUGMENTATION DES TAUX DES IMPÔTS LOCAUX

Pour tendre à respecter les objectifs imposés par l'Etat, les dépenses de fonctionnement ont été évaluées avec la plus grande attention. Quant aux recettes, les dotations versées par l'Etat stagnent. La dotation globale de fonctionnement baissera légèrement de plus ou moins 30 000€, les compensations fiscales resteront quasiment sur le même niveau.

En définitif, les dotations et compensations n'étant pas actualisées de l'inflation, c'est une perte de recettes pour la commune.

Dans ce contexte, se produit l'effet ciseau. Plus de dépenses, moins de recettes, égale baisse de l'autofinancement. Par rapport au réalisé 2017, l'autofinancement prévisionnel 2018 baisse de 700 000€ et se monte toutefois à 1 949 804€ pour financer les investissements et cela, grâce à une gestion rigoureuse et à un faible endettement.

Pour les années à venir, cet « effet ciseau » s'accroîtra. En effet, en application de la loi SRU, l'augmentation de la

population sur notre commune rendra obligatoire l'extension de la nouvelle école Jean Macé, la création d'un centre de loisirs, l'ouverture de la crèche de la Villette. Ces nouvelles structures amèneront des coûts de fonctionnement supplémentaires incontournables.

### FISCALITÉ

Les bases fiscales fixées par l'Etat progressent de 1,2%, en revanche, il n'y aura pas d'augmentation des taux communaux.

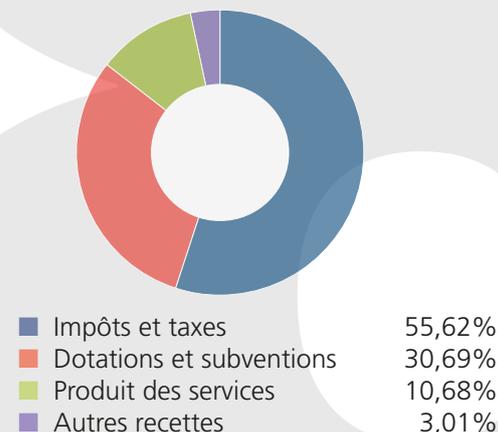
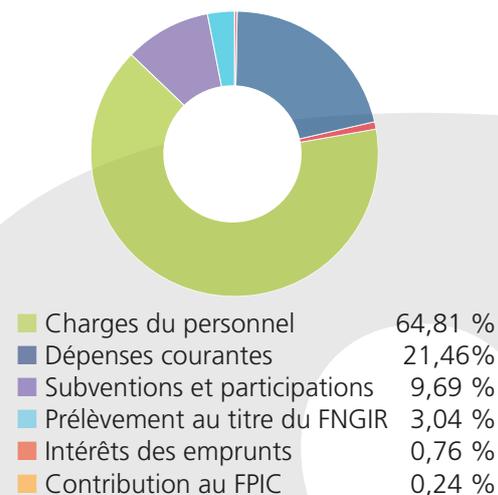
Les Pavillons-sous-Bois	Taux moyens départementaux 2017	Taux Les Pavillons-sous-Bois 2018
Taxe d'habitation	25,90%	24,12%
Taxe foncier bâti	22,22%	19,18%
Taxe foncier non bâti	40,99%	30,06%

### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2018

Dépenses courantes de fonctionnement	5 952 740 €
Intérêts des emprunts	209 615 €
Charges du personnel	17 980 240 €
Subventions et participations	2 688 638 €
dont subventions aux associations	1 178 663 €
dont subvention au CCAS	602 200 €
dont contribution service incendie	442 944 €
<b>TOTAL</b>	<b>26 831 233 €</b>
Prélèvement au titre du FNGIR	843 661 €
Contribution au FPIC	66 789 €
<b>DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>27 741 683 €</b>
Autofinancement brut de la section d'investissement	2 196 774 €
Opération d'ordre	1 139 469 €
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (ordre + réel)</b>	<b>31 077 926 €</b>

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2018

Impôts et taxes	17 284 387 €
Dotations et subventions	9 539 017 €
dont Dotation Globale de Fonctionnement	2 170 055 €
dont Dotation de compensation métropolitaine	4 539 935 €
dont subventions CAF et Département	1 834 044 €
Produit des services (crèches, cantines, conservatoire, CMS...)	3 317 700 €
Autres recettes (dont redevance marchés)	884 073 €
Opération d'ordre	52 749 €
<b>TOTAL</b>	<b>31 077 926 €</b>



## ► POUR 2018, LES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT SE MONTERONT À 6 149 437€

Un emprunt d'équilibre de 1 656 689€ sera nécessaire. En revanche, cet équilibre sera réalisé après la prise en compte au budget supplémentaire de l'excédent 2017. Il est donc envisagé de ne pas avoir à contracter d'emprunt en 2018 et cela sans augmentation des taux des impôts locaux.

### DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2018

PRINCIPAUX POSTES	
Remboursement du capital	1 253 190 €
Nouveaux projets	1 353 570 €
dont études pour le nouveau Centre de Loisirs	250 000 €
dont démolition de l'immeuble ACB	230 000 €
dont travaux d'aménagement de la cour de l'école Brossolette	140 000 €
dont frais d'études pour l'extension de 6 classes de l'école Jean Macé	150 000 €
dont frais d'études pour la réhabilitation des Pavillons de Garde	50 000 €
dont extension de l'école Jean Macé	150 000 €
dont participation de la ville pour la construction de la crèche de la Villette	383 570 €
Travaux Bâtiment	683 315 €
dont travaux dans les crèches	43 376 €
dont travaux accessibilité	178 712 €
dont toiture de la Mairie Annexe	39 544 €
dont SSI du Parking Souterrain Régional	70 000 €
dont travaux Hôtel de ville	49 699 €
dont travaux cimetière	34 530 €
Travaux Voirie	1 282 711 €
dont enfouissement des réseaux d'éclairage public	410 911 €
dont voirie J. Guesde	158 300 €
dont voirie JJ Rousseau (Entre Arago et Robert-Estienne)	70 000 €
dont éclairage public allée Pierre et Marie Curie	392 000 €
Travaux dans les écoles	602 631 €
dont toitures	311 670 €
Achats divers	635 460 €
dont mobiliers écoles et services municipaux	120 696 €
dont acquisitions de logiciels	42 600 €
dont véhicules utilitaires	92 709 €
dont renouvellement du parc informatique (ordinateurs et tableaux numériques pour les écoles)	86 550 €
Acquisitions foncières	1 591 750 €
dont acquisition 11 Calmanovic	162 050 €
dont acquisition 12 Colonel Fabien	218 000 €
dont acquisition 21 Calmanovic	17 000 €
dont acquisition 4 allée Danièle Casanova	62 700 €
dont acquisition 4-6 allée de la Prévoyance	350 000 €
dont acquisition 12-14 allée Kennedy	770 000 €
dont acquisition allée d'Athènes	12 000 €
Sous-total	7 402 627 €
Autres (opérations d'ordre, remboursement des cautions, opération pour compte de tiers)	217 749 €
<b>TOTAL</b>	<b>7 620 376 €</b>

### DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2018

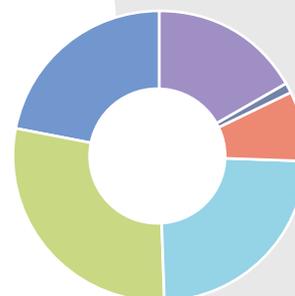


Remboursement du capital	16,45%
Nouveaux projets	17,76%
Acquisitions foncières	20,89%
Travaux voirie	16,83%
Travaux dans les écoles	7,91%
Achats divers	8,34%
Autres	2,86%
Travaux Bâtiment	8,97%

### RECETTES D'INVESTISSEMENT 2018

Dotations	1 279 500 €
dont FCTVA	779 500 €
dont Taxe d'aménagement	500 000 €
Subventions d'équipement (Région, Département, Divers..)	613 394 €
Emprunts	1 656 689 €
Cessions de biens immobiliers	40 000 €
Autres (dont opérations d'ordre, Amendes de Police)	1 834 019 €
Autofinancement brut	2 196 774 €
<b>TOTAL</b>	<b>7 620 376 €</b>

### RECETTES D'INVESTISSEMENT 2018



Dotations	16,79%
Cessions de biens immobiliers	0,52%
Subventions d'équipement (Région, Département, Divers..)	8,05%
Autres (dont opérations d'ordre)	24,07%
Autofinancement brut	28,83%
Emprunt	21,74%

## ➤ PRÉCISIONS SUR LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS

L'accroissement de la population Pavillonnaise a généré la nécessité d'une première extension de l'école Jean Macé avec l'ouverture de 9 classes à la rentrée 2018. Coût déjà financé : 6,2 millions d'euros.

- Nous lançons des études pour une deuxième extension de 6 classes avec l'inscription de 150 000€. Estimation du projet : 4 millions d'euros.
- De même, sont inscrits 250 000€ pour la réalisation des études préalables à la création d'un centre de loisirs, d'une capacité de 100 places au 152 avenue Jean-Jaurès. Coût estimé : 2 millions d'euros.
- La poursuite de la mise en accessibilité des bâtiments publics, 3<sup>ème</sup> tranche : 178 712€.
- Le prolongement des travaux d'enfouissement des réseaux d'éclairage public, en lien avec ENEDIS, pour une enveloppe au BP de 410 911€.
- S'ajouteront des travaux dans les écoles, entres autres, réparation de toitures, (coût : 311 670€) dans les crèches et divers travaux dans les bâtiments.

## ➤ ACQUISITIONS FONCIÈRES

Le montant s'élève à 1 591 750€.

Les plus importantes concernent :

- Le 12,14 allée JF Kennedy pour 770 000€, opportunité d'acquérir cette propriété qui jouxte l'école Pierre Brossolette en vue de son agrandissement dans les années futures.
- Le 12 Colonel Fabien, 218 000€ pour permettre l'extension de l'école Jean Macé dès 2019.
- Le 4-6 allée de la Prévoyance, 350 000€ afin de permettre l'aménagement de l'entrée de Ville du secteur de la Fourche.

## ENDETTEMENT DE LA VILLE

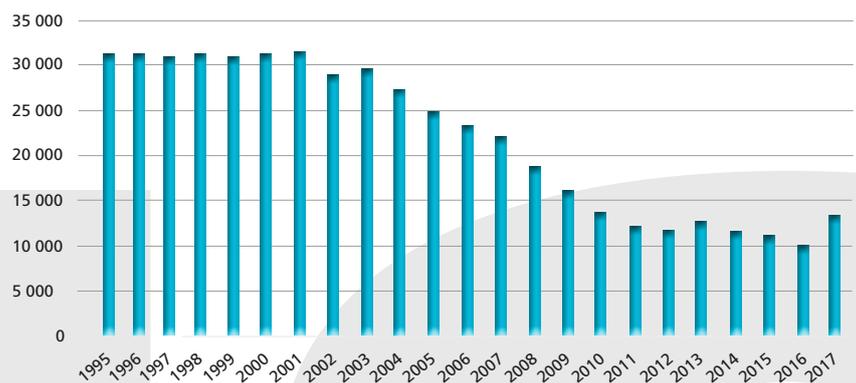
La dette est composée à 78% à taux fixes, aux taux moyens de 2,14% ; les renégociations passées permettront ainsi à la commune de se garantir contre une éventuelle remontée des taux.

Pour mémoire, la dette de la Ville est passée de 32 millions d'euros en 1995 à 12,5 millions d'euros au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Ainsi, l'encours de la dette par habitant de la commune des Pavillons-sous-Bois est deux fois inférieur à la moyenne nationale des communes de même strate.

- Moyenne Nationale de la strate par habitant : 1095€
- Les Pavillons-sous-Bois : 537€

Evolution de L'encours de la dette en milliers d'€



## ➤ LES CONSÉQUENCES DE LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS ET DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL SUR LE BUDGET COMMUNAL

### RAPPEL

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, la ville des Pavillons-sous-Bois relève de l'Etablissement Public Territorial EPT appelé Grand Paris Grand Est. Les EPT sont dotés des compétences de :

- La politique de la Ville
- L'assainissement et l'eau
- La gestion des déchets
- Le PLU territorial

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, l'EPT partage trois compétences avec la MGP :

- L'aménagement
- Le développement économique
- L'habitat

Dans le cadre de la gestion des déchets à l'échelle du territoire, suite à un appel d'offres global, des économies d'échelle ont été réalisées.

Cette baisse du coût du contrat aurait dû être l'occasion d'engager la convergence des taux de TEOM des 14 communes. Malheureusement, il n'y a toujours pas d'accord entre les 14 communes du territoire sur un taux identique qui engagerait une équité entre contribuables.

Ainsi, les villes dont le taux est supérieur à la moyenne, ce qui est le cas de notre commune, contribueront plus, que les autres en proportion, à alimenter le budget général.

La Ville conteste cela et demande que l'EPT lui reverse cet excédent qui représente plus de 300 000€ pour notre commune.

Ce différend fait l'objet d'après négociations.

## Le CCAS vous informe

### COLIS DE NOËL – INSCRIPTIONS

Chaque année, le CCAS organise un spectacle de fin d'année pour les Seniors à l'issue duquel un colis de Noël est distribué. L'inscription est obligatoire et est enregistrée au CCAS jusqu'au 30 juin.

#### Conditions d'inscription :

- Résider aux Pavillons-sous-Bois (fournir un justificatif de domicile).
- Avoir au moins 65 ans au cours de l'année 2018.
- Pour les personnes déjà inscrites, mais qui ont changé récemment d'adresse sur la Ville, nous vous remercions de bien vouloir le signaler au CCAS.

#### Prochains thés dansants animés par l'Orchestre Dany Salmon

- Dimanche 22 avril
- Dimanche 13 mai
- Dimanche 10 juin

**De 14h30 à 19h, à la salle Mozart de l'Espace des Arts.**  
**Tarifs : 11€ et boisson.**

### PLAN CANICULE – INSCRIPTIONS

A l'approche de l'été, les services du CCAS intensifient leurs efforts auprès des Seniors pour limiter les effets néfastes de la chaleur en cas de canicule et prévenir contre l'isolement.

Chaque année, le gouvernement met en place le plan canicule. Il est relayé par l'action des villes, dès lors que le niveau 2 d'alerte est prononcé.

Lorsque ce plan est activé, le CCAS déploie une cellule canicule. Chaque jour (week-end compris), la cellule ou l'adjoint au Maire de permanence appelle les personnes inscrites sur le registre.

Un numéro de téléphone dédié aux urgences, en cas de canicule, a été mis en place pour assurer un service d'urgence 24h/24 et 7j/7.

**Portable urgence canicule CCAS**  
**06 23 33 24 96.**



#### Quelles sont les personnes qui peuvent s'inscrire :

- Les personnes de 65 ans et plus résidant à leur domicile.
- Les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile.
- Les personnes adultes handicapées bénéficiant de l'AAH, de l'ACTP, de la carte d'invalidité ou d'une pension d'invalidité.



**CCAS – Mairie Annexe**  
**Tél. : 01 48 02 75 47/63**

## Inscriptions aux centres de loisirs et à la restauration scolaire

*Vacances d'été 2018 et année scolaire 2018/2019*

*Attention : le nombre de places est limité*



### ➤ Nouvelles inscriptions

#### GROUPES SCOLAIRES

Fischer - Brossolette - Jules Verne

Fontenoy - Monceau - Robillard

Léopold - Jean Macé - J.V.Daubié

#### DATES D'INSCRIPTIONS

A partir du mardi 15 mai 2018

A partir du mardi 22 mai 2018

A partir du mardi 29 mai 2018

#### ➤ Documents à fournir

**Merci de vous munir des documents suivants pour compléter votre inscription :**

- livret de famille ou extrait d'acte de naissance récent (en cas de divorce : photocopie du jugement précisant la garde de l'enfant),
- justificatif de domicile de moins de trois mois (loyer, edf, gaz),
- 3 derniers bulletins de salaire de chacun des parents (le cas échéant, dernier paiement URSSAF ou autre taxe professionnelle pour les professions libérales ; en cas de formation ou de stage fournir une convention ou attestation),
- dernier avis d'imposition reçu,
- numéro d'allocataire Caisse d'Allocations Familiales,
- carnet de santé de l'enfant (vaccinations à jour) pour le centre de loisirs uniquement.

**TOUT DOSSIER INCOMPLÉT SERA REFUSÉ**



**Service Enseignement Jeunesse et Sports**  
**Hôtel de ville-Bureau n°7**  
**Tél. : 01 48 02 75 11/26**

## Séjours d'été

Chaque année, la ville des Pavillons-sous-Bois, organise des séjours pour les jeunes

### 6-12 ANS

➤ **SÉJOUR MER : Pénestin**, en Bretagne (transport SNCF)

• **Dates** : du 7 au 20 juillet 2018

• **Dates** : du 3 au 16 août 2018

• **Activités** : voile, pêche à pied, bivouac, kayak, baignades, VTT.

- test d'aptitude aux activités nautiques **obligatoire** pour la pratique de la voile.

- certificat médical d'aptitude aux activités sportives de moins de 3 mois pour tous.

➤ **SÉJOUR CAMPAGNE : Saint-Flour**, en Auvergne (transport SNCF)

• **Dates** : du 10 au 23 juillet 2018

• **Dates** : du 4 au 17 août 2018

• **Activités** : tous les jours, équitation dans le centre équestre situé à 300 mètres. Initiation au biathlon et 1 nuit en bivouac. Piscine dans un centre nautique, accrobranche, grands jeux, veillées.

- certificat médical d'aptitude aux activités sportives de moins de 3 mois pour tous.



### 13-15 ANS

➤ **SÉJOUR MER : Saint Pierre Quiberon**, en Bretagne (transport SNCF)

• **Dates** : du 10 au 23 juillet 2018

• **Dates** : du 14 au 27 août 2018

• **Activités** : kayak, char à voile, surf, pêche à pied, visite de la région.

- test d'aptitude aux activités nautiques **obligatoire** pour la pratique de la voile.

- certificat médical d'aptitude aux activités sportives de moins de 3 mois pour tous.

**Le nombre de places étant limité les préinscriptions seront enregistrées à partir du mercredi 11 avril 2018 à 9h à la Mairie.**

➤ **CALCUL DU TARIF SELON VOTRE QUOTIENT FAMILIAL**

Comment calculer le tarif du séjour de votre enfant :

Calcul du quotient familial (QF) =

Revenu brut global annuel  
divisé par 12 mois

Nombre de parts fiscales

Si vous ne présentez pas votre dernier avis d'imposition, le tarif le plus élevé sera appliqué.

Un module de calcul en ligne de votre quotient familial est disponible sur le site Internet de la Ville : [www.les-pavillons-sous-bois.fr](http://www.les-pavillons-sous-bois.fr)

Tarifs En €	PÉNESTIN	SAINT-FLOUR	ST PIERRE QUIBERON
Quotient familial	6/12 ans	6/12 ans	13/15 ans
QF jusqu'à 249 €	155 €	199,96 €	224,39 €
De 250 € à 503 €	232,50 €	299,94 €	336,59 €
De 504 € à 753 €	310 €	399,92 €	448,78 €
De 754 € à 1008 €	387,50 €	499,90 €	560,98 €
De 1009 € à 1257 €	465 €	599,88 €	673,18 €
De 1258 € à 1511 €	542,50 €	699,86 €	785,37 €
De 1512 € à 1761 €	620 €	799,84 €	897,57 €
De 1762 € à 2015 €	697,50 €	899,82 €	1009,76 €
Plus de 2015 €	736,25 €	949,81 €	1065,86 €



Service Enseignement Jeunesse et Sports  
Tél. : 01 48 02 75 97

# exposition

DE VEHICULES AMERICAINS DE COLLECTION

**DIMANCHE 6 MAI  
2018**



**À PARTIR DE 10H • CIRCUIT EN VILLE, LE MATIN  
AUTOS ET MOTOS  
PARVIS DE L'HÔTEL DE VILLE • LES PAVILLONS-SOUS-BOIS**



## Un Pavillonnais médaillé au concours des miels d'Ile-de-France

**A** l'occasion du 18<sup>ème</sup> concours des miels d'Ile-de-France, Thierry Bergeret, Pavillonnais, a reçu la médaille d'argent dans la catégorie *Miel toutes fleurs d'été liquide*. Depuis plusieurs années, il possède deux colonies d'abeilles et a souhaité que la qualité du miel qu'il produit soit reconnue par la société centrale d'Apiculture. Pour participer à ce concours,

les candidats envoient des échantillons. Ils doivent s'engager à respecter la réglementation en vigueur, notamment la réglementation sanitaire (déclaration annuelle de ruches, tenue du registre d'élevage, etc.).

Le jury, composé de groupements apicoles Franciliens et de jurés présentés par les organisateurs du concours, a pour mission d'évaluer les miels selon



des critères visuels, olfactifs, gustatifs et tactiles.

Nous présentons toutes nos félicitations à Thierry Bergeret !

## Relais Assistantes Maternelles : visite

**A** l'occasion de la journée nationale des assistantes maternelles, le relais a organisé une journée en Bourgogne, au cours de laquelle une visite a été programmée au musée des nourrices. Ce musée a ouvert ses portes en 2016, pour raconter l'histoire des familles et des enfants du Morvan. L'histoire des nourrices et des enfants de l'Assistance Publique a façonné l'identité du Morvan. Depuis la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle, elle a concerné plusieurs dizaines de milliers d'enfants, de femmes et de familles. Évoquant ces destinées individuelles et collectives,

le musée des nourrices et des enfants de l'Assistance Publique est un trait d'union entre l'histoire et les questions actuelles portant sur la famille, l'enfance, la parentalité...

Cette journée a été l'occasion pour les assistantes maternelles Pavillonnaises d'échanger dans une ambiance conviviale.



## > Le Lions Club des Pavillons-sous-Bois

**L**e Club poursuit ses actions dans la Ville. Développer le goût de la lecture, en permettant à chacun de se procurer un livre, a conduit l'association à mettre en place deux « boîtes à livres » ; une au Conservatoire de musique, une seconde à la Salle de Sports Lino Ventura. Dans ces boîtes, chacun peut emprunter un livre qui l'intéresse, éventuellement en déposer un autre qui a déjà été lu.

Le 9 mars, la boîte à livre du Conservatoire a été inaugurée en présence de Katia Coppi, Maire – Conseillère Départementale, Geneviève Simonet, Adjointe au Maire déléguée à la Culture et à la Communication, Frédéric Loisel, Directeur du Conservatoire et des représentants du Lions Club : François Cossin, Patrick Barbier, trésorier et Marcel Bigogne membre du club.

Aujourd'hui, l'association du Lions Club réfléchit à de nouvelles actions.

Afin de poursuivre son développement, le Club recrute.



### Infos pratiques

Toute personne souhaitant s'informer ou rejoindre l'équipe peut s'adresser à : Marcel BIGOGNE, Tél. : 06 07 34 54 29

Courriel : bigogne.marcel@orange.fr

# Compte-rendu des principales délibérations du **Conseil Municipal** du lundi 5 mars 2018

## BUDGET

Conformément au Code des Collectivités, les communes de plus de 3 500 habitants ont pour obligation de débattre, lors du Conseil Municipal, sur les orientations générales du budget de l'exercice ainsi que sur les engagements pluriannuels envisagés, dans un délai de deux mois précédent l'examen du budget. Le rapport des orientations budgétaires a pour objectif d'apporter des informations sur l'évolution de la situation financière de la Ville et de débattre des orientations budgétaires à venir.

**34 votants – Vote à l'Unanimité**

**PREND ACTE** du débat sur les orientations budgétaires pour l'année 2018 sur la base du rapport.

## URBANISME

Face à l'accroissement des demandes d'inscription dans les écoles maternelles, élémentaires et particulièrement sur le secteur de l'école primaire Jean Macé, la Ville doit prévoir la construction de nouvelles classes. Aujourd'hui, une extension de l'école Jean Macé est en cours et permettra l'ouverture de 9 classes à la rentrée de septembre 2018. Ces ouvertures ne suffiront pas à accepter, dans de bonnes conditions, les effectifs supplémentaires liés aux projets immobiliers en cours sur ce secteur. Dans les 6 ans à venir, ce secteur va connaître une importante recomposition urbaine avec l'implantation d'opérations de construction mixte, conformément au PLU, et qui sera accentuée par l'évolution du réseau de transports et l'arrivée du TZEN 3 rendant la Ville attractive pour les jeunes ménages avec enfants. Il est donc nécessaire de construire 6 classes supplémentaires sur ce secteur, pour une ouverture avant la rentrée 2022. La Ville est propriétaire d'une parcelle située au 14 allée du Colonel Fabien. Pour permettre la création de 6 classes, il convient d'acquérir la parcelle limitrophe dont le pavillon implanté forme une unité de volume indissociable sur les deux parcelles.

La Ville a donc engagé une démarche amiable avec les propriétaires de la parcelle concernée ainsi qu'une procédure de déclaration d'utilité publique.

**34 votants – Vote à l'Unanimité**

## CONVENTIONS

5 conventions d'objectifs et de moyens qui arrivaient à terme ont été proposées au vote du Conseil Municipal. Comme le prévoit la loi, l'autorité administrative qui attribue une subvention doit, lorsque cette subvention dépasse un seuil défini par décret, conclure une convention avec l'organisme de droit privé qui en bénéficie, définissant l'objet, le montant, les modalités de versement et les conditions d'utilisation de la subvention attribuée.

• Signature d'une convention d'objectifs et de moyens avec l'Association Pavillonnaise pour la Jeunesse et la Culture (APJC).

**34 votants – Vote à la Majorité**

**31 Pour – 3 Abstentions**

**(M. DENY, M. CHLEQ, Mme CALISIR)**

• Signature d'une convention d'objectifs et de moyens avec l'association Espace des Arts.

**31 votants – Vote à l'Unanimité**

• Signature d'une convention d'objectifs et de moyens avec l'association Stade de l'Est Pavillonnais.

**31 votants – Vote à l'Unanimité**

• Signature d'une convention d'objectifs et de moyens avec l'association Stade de l'Est Pavillonnais Judo (SEP Judo).

**31 votants – Vote à l'Unanimité**

• Signature d'une convention d'objectifs et de moyens avec l'association Club Yvonne de Gaulle.

**31 votants – Vote à l'Unanimité**

## RÉVISION DES TARIFS

• Révision des tarifs des cours dispensés au conservatoire à rayonnement communal Hector Berlioz à compter du 20 août 2018. Il est nécessaire de réviser les tarifs des cours dispensés au Conservatoire pour les inscriptions de l'année scolaire 2018/2019 en appliquant une augmentation de 1,1% sur les tarifs à compter du 20 août 2018.

**31 votants – Vote à l'Unanimité**

• Révision de la tarification des colonies de vacances - Participation des familles - Année scolaire 2018/2019. Comme chaque année, la Ville organise des colonies de vacances pendant les congés scolaires d'hiver et d'été. Il convient, pour l'année 2019, de fixer le barème des participations des familles aux frais de séjour en fonction du quotient familial.

**31 votants – Vote à l'Unanimité**

• Révision de la tarification des familles aux classes transplantées pour l'année scolaire 2018/2019.

• Révision de la tarification des prestations périscolaires pour l'année scolaire 2018/2019 (1,1 % d'augmentation).

• Révision de la tarification des repas dans les établissements scolaires pour l'année scolaire 2018/2019 (1,1 % d'augmentation).

• Révision de la tarification modulée des participations des familles aux accueils de loisirs sans hébergement - Année scolaire 2018/2019

• Révision de la tarification des prestations de l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) pour les adolescents de 12 à 17 ans Atout' Sports et Loisirs - Année scolaire 2018/2019 : le montant annuel de l'adhésion est fixé à 5,91 € par jeune, soit 1,1 % d'augmentation, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018.

**31 votants – Vote à l'Unanimité**

## SCOLARITÉ

Révision des périmètres scolaires pour la rentrée 2018 : l'augmentation régulière du nombre d'enfants à scolariser sur la Ville en raison de l'accroissement du nombre des naissances, d'un rajeunissement de la population et de la réalisation de plusieurs programmes immobiliers obligent à une révision des périmètres scolaires. Vous pouvez consulter la carte de la nouvelle sectorisation sur le Site Internet de la Ville.

**31 votants – Vote à l'Unanimité**

## SUBVENTIONS

Demandes de subventions pour la rénovation du monument aux morts. Dans le cadre de l'anniversaire du centenaire de l'Armistice de la 1<sup>ère</sup> Guerre Mondiale, la Ville souhaite restaurer le monument aux morts et sollicite une subvention auprès du Ministère de la Défense et du Souvenir Français.

**31 votants – Vote à l'Unanimité**



*Prochain Conseil Municipal  
lundi 28 mai 2018 à 20h  
Salle du Conseil.*

*A noter : l'ordre du jour et le compte rendu de chaque Conseil Municipal sont disponibles sur le site de la Ville.*

*[www.les-pavillons-sous-bois.fr](http://www.les-pavillons-sous-bois.fr)*

## Commémorations

La ville des Pavillons-sous-Bois a commémoré le 5 décembre 2017, la journée Nationale d'hommage aux morts de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie. Le matin, une cérémonie s'est déroulée au monument aux morts des Pavillons-sous-Bois en présence des élus et des porte-drapeaux. A 15h, une commémoration départementale s'est tenue à Bobigny, présidée par le Préfet.

Fin janvier, la journée internationale en mémoire des victimes de la Shoah et de prévention des crimes contre l'humanité a été commémorée à Bobigny lors d'une cérémonie présidée par Madame Choko, ancienne déportée, en présence d'une délégation d'élus des Pavillons-sous-Bois •



## Cérémonie des médailles d'honneur du travail

En présence de l'association départementale des Médailles du travail, Katia Coppi, Maire-Conseillère Départementale, entourée des élus du Conseil municipal, a remis aux médaillés leur diplôme, lors d'une cérémonie officielle à l'Hôtel de ville, le samedi 10 mars 2018.



### MÉDAILLÉS D'OR, 35 ANNÉES DE TRAVAIL

- Muriel CHARLON
- Joao DE MACEDO PEREIRA
- Corine DUBUCHE
- Sylviane FAKKAK
- Danièle GLADIEUX
- Françoise GRENTE
- Rose MOCAN
- Annick SAMIERS
- Gilles SAMIERS

### MÉDAILLÉS GRAND OR, 40 ANNÉES DE TRAVAIL

- Gérard BELAIB
- Elisabeth JEANNE
- Bruno SCRIVANI
- Jacqueline VALETTE

### MÉDAILLÉS D'ARGENT, 20 ANNÉES DE TRAVAIL

- Faycal ABROUCHE
- Aude BENARD
- Sylvie BRIAS
- José DA COSTA SILVA
- Didier DESCAS
- Melek ILHAN
- Nathalie KNAFO
- Angela LOPES BARRADAS
- Vincent LUCAS
- Nabila OUSSAADA
- Sylvie PECHOUX
- Olivier PENDELLIOU
- Victor RODRIGUES
- Véronique SERIAT
- Pascal SIGWART

### MÉDAILLÉS DE VERMEIL, 30 ANNÉES DE TRAVAIL

- Martine BLEMUS
- José DA COSTA SILVA
- Laurence DEBUREAU
- Corinne HARTUNG
- Laurence MARGINÉ
- Nathalie POLVERINI
- Annick SAMIERS
- Gilles SAMIERS
- Véronique SERIAT
- Béatrice TLILI
- Thierry VELLEINE

### MÉDAILLE D'HONNEUR DU TRAVAIL

La médaille d'honneur du travail récompense l'ancienneté de services des salariés. Elle est attribuée à la demande du salarié qui doit déposer un dossier. Le salarié doit remplir un formulaire\* et y joindre les documents suivants, avant de les transmettre à la Préfecture :

- certificats de travail et attestation récente du dernier employeur ;
- carte d'identité ;
- photocopie du livret militaire ;
- relevé des rentes pour les mutilés de guerre.

\*Formulaire de demande de médaille d'honneur du travail (cerfa n° 11796\*01) : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

## Au Collège Anatole France, les voyages Erasmus forment la jeunesse...

**D**epuis l'an dernier, les liens tissés par l'envoi et la réception de cartes ou de messages virtuels se sont renforcés grâce aux deux premiers séjours des élèves français chez leurs correspondants.

Ainsi, **du 4 au 11 novembre 2017**, 15 élèves français se sont rendus à Madrid. Après avoir passé un week-end, riche en activités, au sein des familles de leurs partenaires, les élèves ont découvert l'Instituto de Enseñanza Secundaria Blas de Otero.

Ils ont tout d'abord partagé les activités menées pendant la première année puis, tout au long de la semaine, les jeunes ont participé à des cours et plus particulièrement ceux dispensés en anglais car cette structure fait partie des 40 % des établissements bilingues de Madrid.

Pour compléter les visites déjà faites avec les familles, nos partenaires ont aussi organisé deux visites culturelles dans le centre de Madrid et au Musée du Prado.

Les élèves ont beaucoup apprécié les activités sportives en lien avec le thème du projet : la découverte du hockey en salle et sur gazon, une compétition d'athlétisme sur la piste couverte Gallur et l'entraînement avec de jeunes handicapés pratiquant le basket fauteuil.

**Du 4 au 11 février 2018**, les 15 autres élèves français du projet Erasmus ont retrouvé leurs correspondants italiens et espagnols à Qualiano (province de Naples). Le programme établi par nos partenaires italiens reprend les grandes lignes de celui de Madrid : les élèves ont suivi les cours à la Scuola Media Salvatore di Giacomo avec leurs correspondants, visité le centre de Naples et Pompeï.

Les jeunes ont aussi pu s'initier aux percussions et découvrir tous les secrets de fabrication de la pizza lors d'un atelier exceptionnel.

Pendant la semaine, les activités sportives proposées étaient variées et attrayantes : tir à l'arc, gymnastique, tournoi de volley-ball et équitation.

A l'issue de ces deux voyages, les élèves ont dressé un bilan de ces deux séjours. Selon eux, ces deux semaines chez nos partenaires leur ont permis de mieux se connaître, de sortir de leur zone de confort pour s'adapter à un nouvel environnement familial, mais aussi, de découvrir deux systèmes scolaires différents et de développer de nouvelles stratégies de communication.

Forts de ces expériences, ils ont désormais à cœur de préparer au mieux l'accueil de leurs correspondants du 19 au 26 mai 2018 aux Pavillons-sous-Bois •



Prochainement  
24 mai - 3 juin 2018  
**SUR LA ROUTE**  
Galerie Jean-Baptiste Claudot  
Photo Club Pavillonnais

## Le Photo Club Pavillonnais : exposer et s'exposer ...

*Le Photo Club Pavillonnais est l'un des rares clubs (et peut-être bien le seul ?) à offrir au public régional et plus particulièrement Pavillonnais trois rendez-vous photographiques annuels :*

➤ **L'exposition « Dix-moi dix mots ... en images »** pendant la Semaine de la Langue Française en mars, qui met en images dix mots de la francophonie, avec le concours de plusieurs clubs photos environnants et du Cercle des Lecteurs.

➤ **L'exposition « Grand Format »** (fin mai), 100% PCP, sur un thème imposé et traité avec toute la créativité et l'imagination graphique des membres du club.

**L**e prochain rendez-vous est donc le « **Grand Format** » fin mai, dans la galerie JB Claudot, sur le thème « **Sur la route** », pour y découvrir des images de voyages et de voyageurs, de lumières et de graphismes, de quotidien et d'histoires inspirées par ces rubans d'asphaltes et de pierres ...

Pour « assurer » tous ces rendez-vous, le Photo Club Pavillonnais offre à ses membres (venus des Pavillons et des villes voisines) de nombreuses possibilités de progresser et d'affiner leurs regards. Au-delà des réunions hebdomadaires où chacun peut partager ses expériences et échanger sur ses visions ou ses techniques ; il est possible d'aborder grâce à des ateliers réguliers la maîtrise de la lumière et de l'éclairage avec la prise de vue de studio, l'efficacité en post-production avec l'approfondissement des différents logiciels de développement et de retouche d'images, obtenir les techniques particulières propres aux genres d'images aussi spécifiques que la macro, l'animalier, le portrait ou la photo de nuit. Les ateliers peuvent faire suite ou inciter à des sorties photo organisées sur des thèmes variés ou en relation avec les expositions.

Pour les plus « traditionnels », le travail « argentique » en N&B est également possible grâce au labo opérationnel et disponible dans les locaux du PCP. Pour les plus intéressés par l'image projetée, la préparation de montages sonorisés, héritiers numériques du diaporama, permettra la création dynamique d'histoires réelles ou fictives particulièrement

➤ **La « Semaine de la Photo des Pavillons »** entre octobre et décembre, véritable rendez-vous régional réunissant autour du PCP des photographes professionnel(le)s invité(e)s d'honneur, une douzaine de clubs voisins, le concours régional du Prix d'Auteur, un gala audio-visuel soit près de 900 photos exposées pour la dernière édition. Tout se passe principalement à l'Espace des Arts (galerie Jean-Baptiste Claudot, salle Mozart et cinéma Philippe Noiret) mais également chez des partenaires comme la bibliothèque municipale et le club Yvonne De Gaulle. Sans oublier des expositions plus individuelles et personnelles accueillies régulièrement dans ces différents lieux...

attractives et spectaculaires sur le grand écran de la salle de cinéma Philippe Noiret de l'Espace des Arts.

Et enfin, pour les plus curieux, la confrontation avec le regard des autres photographes est possible grâce aux nombreux concours auxquels le PCP participe, notamment, avec la Fédération Photographique de France, du niveau régional au niveau national et même en Coupe de France, en tirage papier couleur ou monochrome, en image projetée, en série d'auteurs ...

Tout est donc en place pour accueillir, développer, partager et exposer tous les talents photo qui sommeillent (peut-être) chez chacun ... La porte est ouverte tous les vendredis soir à partir de 20h30 – 21h. Le PCP vous attend ... •



**Le Photo Club Pavillonnais :**  
171 avenue Jean-Jaurès  
Les Pavillons-sous-Bois

**Réunion tous les vendredis soir  
à partir de 20h30-21h.**

**Courriel : [photo.club.pavillonnais@gmail.com](mailto:photo.club.pavillonnais@gmail.com)**

**Site : [www.photo-club-pavillonnais.com](http://www.photo-club-pavillonnais.com)**

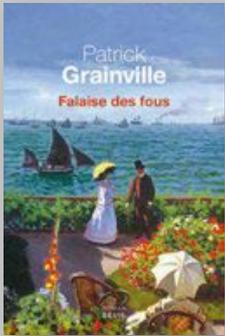
**Galerie : [www.pbase.com/photoclubpavillonnais](http://www.pbase.com/photoclubpavillonnais)**

**Facebook : [www.facebook.com/PhotoClubPavillonnais](http://www.facebook.com/PhotoClubPavillonnais)**

# Le Cercle des Lecteurs

## > La Falaise des fous

Patrick Grainville • Éditions Le Seuil



Ce roman fait la part belle aux peintres et aux écrivains. La falaise des fous, c'est en effet celle d'Étretat qui a inspiré Monet et Courbet et qui a vu passer Hugo ou Maupassant, parmi bien d'autres.

L'auteur nous raconte, à travers un personnage fictif, une page de l'Histoire de France des années 1860 à 1930, grâce à des anecdotes pittoresques. Comme sa marque de fabrique est d'être à l'opposé du minimalisme, l'auteur en rajoute un peu dans l'énumération, les adjectifs, les descriptions et n'est pas avare non plus de

scènes libertines ou franchement paillardes. On pense à Rabelais, quoique l'auteur récluse farouchement la comparaison.

C'est finalement un hommage à cet âge d'or de la création artistique en France qu'on n'a pas fini de regretter et d'aimer, même si l'auteur évoque avec beaucoup de réalisme l'horreur de la guerre de 14-18 qui a sonné le glas de l'Europe et d'un certain art de vivre.

C'est un roman au long cours dans lequel il faut s'embarquer en prenant le temps de savourer chacune des pages, foisonnante de détails savoureux.

Brigitte Slonski

## > Les patins d'argent

Pierre-Jules Stahl • Éditions CIPP

(à lire à partir de 10 ans)



Il y a une longue histoire entre les Pays-Bas et le patinage de vitesse sur glace (en témoigne la domination de cette nation aux Jeux Olympiques d'hiver). Dès le 13<sup>ème</sup> siècle, les patins (individuels ou sous la forme de bateau à voiles) ont été les modes de déplacements usuels dès la prise des canaux par le gel.

Traduit de l'œuvre très populaire d'une américaine, ce roman immerge le lecteur dans cet univers où le patin est roi. Broek, petite ville de la Frise, province du nord, prête son décor au récit. Une joyeuse bande d'adolescents insouciantes et la famille de Raff Brinker durement éprouvée par l'infortune, sont les principaux héros du récit. D'aventures en aventures, de rebondissements en rebondissements avec beaucoup d'émotion parfois, voilà une narration attachante qui réserve un suspense final avec la fameuse course, organisée pour la jeunesse de la ville, et dont le prix est une paire de patins d'argent.

Cet ouvrage, outre l'intérêt du récit, présente les richesses culturelles qui, aujourd'hui encore, donnent une forte envie de découvrir ce pays.

Mireille Guilbert

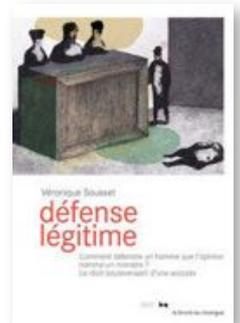
## > Défense légitime

Véronique Sousset • Éditions du Rouergue

Comment peut-on défendre un homme coupable d'infanticide ? Comment rendre sa défense légitime ?

Véronique Sousset répond à ces questions avec une finesse remarquable, dans un style à la fois clair, intelligent et poétique. L'avocate, commise d'office, nous mène pas à pas dans sa quête courageuse, ses réflexions, sa rencontre avec le monstre, cet homme. Avec beaucoup d'émotion et de maturité, l'ouvrage conduit à l'analyse de la légitimité de l'existence d'une défense, malgré l'absolue atrocité de l'acte.

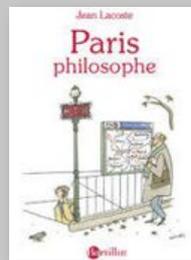
La profondeur qui se dégage de cet ouvrage donne envie au lecteur de le relire.



Rebecca Donachie

## > Paris philosophe Jean Lacoste • Éditions Bartillat

Paris a beaucoup inspiré les écrivains, qu'ils soient Français ou étrangers. Ce livre est construit à partir d'une initiative originale : il s'agit d'inviter le lecteur à flâner dans le Paris des penseurs, des philosophes, et à découvrir ainsi des lieux chargés de symboles. Ce Paris de la philosophie comporte peu de traces matérielles (noms de rues, plaques commémoratives) mais ces déambulations «péripatéticiennes», fidèles à la doctrine d'Aristote, permettent de porter un regard nouveau sur des lieux jusqu'alors sans véritable intérêt. L'auteur, philosophe et traducteur de Goethe, de Nietzsche, présente ces promenades comme une «initiation déambulante et malicieuse à la philosophie».



Les chapitres, souvent peu développés, portent des titres imagés qui parfois font sourire : «*les Paris de Pascal, portée philosophique du Petit-Pont, les chimères de Monsieur Descartes, la fraternité du gin-fizz*». Jean Lacoste retrace des souvenirs, des anecdotes qui confèrent au texte beaucoup de vie et une certaine dimension historique. La flânerie part de la Rive gauche, terre d'élection de la philosophie

depuis le Moyen-Âge, et de l'abbaye des Génovéfains. Au fil des pages, nous rencontrons Descartes, Pascal, les philosophes des Lumières. Rue de Ménilmontant, devenue aujourd'hui rue Oberkampf, Rousseau renversé brutalement par un molosse s'évanouit. Puis viennent Hegel, Beauvoir, Sartre, Merleau-Ponty, et des penseurs d'une grande notoriété. L'ultime déambulation se situe dans le bois de Vincennes, devenu en 1968 un «centre philosophique expérimental». Parcourir ce petit livre est un véritable plaisir, un voyage dans le temps et dans les idées, et nous découvrons un Paris que l'on ignore souvent.

Geneviève Neubig

# Bibliothèque municipale

## ➤ Ballet dans un mouchoir de poche

Par la Compagnie MinosKropic-les 3 coups (complet)

**Samedi 19 mai à 10h30**

**Pour les 1-4 ans**

Dans un petit espace grand comme un mouchoir de poche, une danseuse, un pantin et quelques mouchoirs de papier. Une histoire dansée pleine d'humour.



## ➤ Conférence art par Sylvie Testamarck

**Samedi 2 juin à 15h**

La conférence sera consacrée au peintre **Georges de La Tour**.



## ET TOUJOURS

## ➤ Racomptines

**les samedis 14 avril (complet), 26 mai (complet) et 16 juin à 10h30**

**pour les 0-3 ans**

Chaque mois, les bibliothécaires vous invitent avec vos tout-petits autour d'histoires et de chansons.



## ➤ L'Heure du conte avec Thomas Josse

**le samedi 14 avril à 16h**

**et le mercredi 30 mai à 15h**

**dès 5 ans**

Thomas revient avec son sac plein de contes alors chut !

Ça va commencer... A noter : les séances du mercredi ont lieu à 15h et celles du samedi à 16h !



## ➤ Faites vos jeux

**Samedi 21 avril à 15h, dès 5 ans**

Nous vous invitons à venir jouer parents, enfants, amis, grands-parents, avec qui vous voulez. Vous pourrez tout savoir sur le théâtre, tout découvrir du monde d'Harry Potter. Des jeux pour petits et grands sont à votre disposition.



## ➤ Dictée

**Samedi 19 mai à 15h, dès 11 ans**

Venez vous amuser avec des mots étranges, des règles de grammaires tarabiscotées, des accords improbables. Des dictées pour revisiter notre langue et pour découvrir ses subtilités, tout cela dans la bonne humeur.

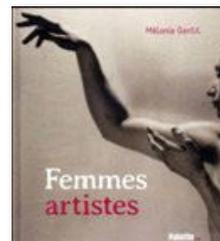


**Retrouvez notre programmation sur le site de la Ville !  
Nouvelles modalités d'inscription pour les Racomptines  
et les spectacles tout-petits.**

## SÉLECTION BEAUX LIVRES

## ➤ Femmes artistes

Si les femmes sont extrêmement présentes dans l'art occidental en tant que personnages figurés, force est de constater qu'elles le sont beaucoup moins en tant qu'artistes. L'image sociale de la femme peintre, sculptrice ou photographe fut longtemps déconsidérée. Pour faire tomber ces obstacles, il a fallu des combats politiques et esthétiques, marqués par un féminisme à la fois courageux et créatif. Découvrez dans cet ouvrage des personnalités singulières et très fortes dans l'adversité comme Sonia Delaunay, Niki de Saint Phalle ou plus récemment Shadi Ghadiri



Ce livre fait écho à la Conférence d'art *Elles, femmes artistes* qui a eu lieu le 3 mars à la bibliothèque.

## ➤ Enluminure et calligraphie

Véritable manuel d'initiation et de perfectionnement, cet ouvrage complet aborde à la fois toutes les techniques et l'histoire des arts ancestraux de l'enluminure et de la calligraphie. A travers une méthode simple et claire d'apprentissage, découvrez et initiez-vous à ces savoir-faire qui ont traversé les siècles.



Ce livre fait écho à l'atelier Enluminure animé par Monique Barré le 31 mars, à la bibliothèque. Une autre date est prévue pour un nouvel atelier en octobre 2018.

## ➤ Fonds parentalité et sélections thématiques pour les tout-petits

La bibliothèque a constitué un fonds destiné aux parents et futurs parents ainsi qu'aux adultes travaillant avec des enfants. Vous y trouverez un ensemble de livres sur la parentalité, le développement de l'enfant et les activités à partager avec lui.

Dans la salle des tout-petits, une sélection d'albums sur les thématiques du quotidien vous permettra de répondre, en mots et en douceur, à toutes les grandes étapes de la vie de vos tout-petits : la propreté, l'arrivée d'un petit frère, les émotions, le sommeil etc..

### Notre sélection du moment

**pour les parents :**

**Apprivoiser les écrans et grandir**



**Bibliothèque municipale**

**8 allée Robillard**

**Tél. : 01 48 47 95 54**



## ➤ PAVILLONS JAZZ FESTIVAL 13<sup>e</sup> Edition du Pavillons Jazz Festival 25, 26 et 27 mai 2018

VENDREDI 25 MAI 2018  
À 20H30

### ➤ NININE GARCIA + SWING HOUSE QUARTET

en première partie

La musique de Ninine Garcia, son style et sa sonorité font de lui un poète de l'instrument, un musicien qui touche au plus profond de chacun d'entre nous. Ses notes vont droit au cœur, sans détour, faisant fi des exercices de virtuosité et des effets à sensation. Une musique sans fard, sans artifice...

SAMEDI 26 MAI 2018  
À 20H30

### ➤ STACEY KENT + JAZZ GANG en première partie



Depuis ses débuts à la fin des années 90, la chanteuse de jazz, américaine installée en Angleterre, a vendu plus de deux millions d'albums et conquis le monde avec ses exquises reprises de standards et son style épuré.

Stacey Kent nous fera partager un pur moment de délicatesse pour ce concert qui clôt la sortie de son dernier opus "Tenderly", encensé par la critique et le public. Un véritable moment d'exception où vous découvrirez la touche particulière de Stacey Kent, un jazz emprunt de mélancolie et de douceur qui rimera aussi avec la chaleur de la bossa nova.

*Stacey Kent, chant / Jim Tomlinson, saxophones, flûtes / Jeremy Brown, contrebasse / Graham Harvey, piano / Josh Morrison, batterie.*

DIMANCHE 27 MAI 2018  
DE 13H À 16H

### ➤ STAGE DE DANSE LINDY HOP

Provenant des quatre coins des États-Unis, le Lindy Hop est une danse de couple dynamique et joyeuse, qui se danse sur des tempos très variés, du lent au très rapide. A tester sans hésiter !

**12 € le stage seul**

2 groupes : Débutants ou confirmés

DIMANCHE 27 MAI 2018  
À 17H

### ➤ BAL SWING avec GORDON WEBSTER BAND

Installé à New-York depuis des années, le pianiste canadien Gordon Webster est une star internationale et une référence absolue dans le monde de la danse Lindie hop. Avec ses musiciens, il joue dans les quatre coins du monde mais ses apparitions en France sont extrêmement rares. C'est donc en «exclusivité» que vous pourrez le découvrir dans notre festival pour un bal swing plus que festif !

*Gordon Webster, piano / Leigh Barker, basse. Accompagnés de deux danseurs de lindy hop.*



### ➤ CONCERTS GRATUITS ! CONCERT SUR LE MARCHÉ

L'Espace des Arts offre à la Ville, un marché musical avec un concert dans une ambiance conviviale. Comme l'année précédente, votre centre culturel vous propose une mise en bouche du festival avec le groupe LIPO pour vous accompagner lors de votre marché.

• Samedi 26 mai 2018 à 11h

### CONCERT SUR LE PARVIS DE L'ESPACE DES ARTS

Les jours du festival, venez découvrir deux groupes aux sonorités jazzy !

JEREMY TODJMAN TRIO (Jazz Manouche)

• Vendredi 25 mai 2018 à 19h

LIPO (Jazz chanson pop)

• Samedi 26 mai 2018 à 19h



Placement assis numéroté  
Formule Cabaret

➤ JOUR 1 et 3 : 29€ (tout public)  
24€ (carte fidélité)  
10€ (-18 ans, étudiants)

➤ JOUR 2 : 34€ (tout public)  
29€ (carte fidélité)  
10€ (-18 ans, étudiants)

➤ Pass jazz 2 jours : 46 €

➤ Pass Jazz 3 jours : 55 €

## RETRANSMISSIONS

En différé de l'Opéra Bastille de Paris

## > BALANCHINE

### MILLEPIED

Entre ressemblances et dissonances se répondent deux grands compositeurs Français et deux chorégraphes du New York City Ballet, George Balanchine, son fondateur, et Benjamin Millepied, qui y fut formé. Deux superbes chorégraphies à découvrir.

Les Étoiles, les Premiers Danseurs et le Corps de Ballet de l'Opéra national de Paris.

### Le Palais de Cristal

Musique : Georges Bizet / Chorégraphie : George Balanchine / Costumes : Christian Lacroix / Décors : Daniel Buren

**Daphnis et Chloé** / Musique : Maurice Ravel

Chorégraphie : Benjamin Millepied

35 mn (*Le Palais de Cristal*) et 1h05 (*Daphnis et Chloé*)

Ballets présentés par Brigitte Lefèvre - Directrice de la Danse

**Jeudi 3 mai 2018 à 20h**



## > TOSCA

### Giacomo Puccini

L'un des emblèmes de l'opéra français et de ses plus grands succès dont les plus grands chanteurs y ont laissé leur empreinte. Pour cette version, c'est **Roberto Alagna** qui donnera la réplique avec brio.

OPERA en trois actes (1900)

Direction musicale : Daniel Oren / Mise en scène : Pierre Audi Avec Tosca Martina Serafin, Marcelo Alvarez, Ludovic Tézier, Wojtek Smilek

Orchestre et Choeur de l'Opéra national de Paris / Maîtrise des Hauts-de-Seine / Choeur d'enfants de l'Opéra de Paris Tout est faux-semblant dans Tosca : les belles dames qui viennent prier sont des conspiratrices, les défaites sont des victoires et les fausses exécutions sont réelles. Une oeuvre vertigineuse qui, comme peu d'autres, capture l'essence du théâtre lyrique.

**Mercredi 28 juin 2018 à 20h**



## CINÉMA

## > Un cinéma de qualité pour tous !

### CARTE DE CINÉMA à 41 €

Pour 10 places de cinéma valables pendant 1 an (+1€ pour l'achat de la 1<sup>ère</sup> carte).

### TARIFS CINÉMA

Tout public : 6,80 €

Carte adhérent/fidélité : 5 €

Senior : 5 €

Enfants (-12 ans) : 4,10 €

**Le mercredi tarif réduit, la place tout public est à 5 € !**



## EXPOSITIONS

## > BABTWO Street Art

Babtwo est aussi intrépide que touche à tout. Il arpente les rues équipé soit d'une bombe ou d'un unique posca et laisse son « Blèh », au fil de ses allées et venues. Son style est urbain mais le jeune amiénois aime aussi s'essayer à la peinture. Sur ses toiles, des visages dont les couleurs et l'expression priment. Sa technique est maîtrisée et ses œuvres expressives.

Un univers en perpétuel mouvement, influencé par l'effervescence du collectif AKOS au sein duquel évoluent rappers, manageurs et autres beatmakers. Une exposition résolument urbaine à découvrir entre nos murs.

**Du 21 avril au 8 mai 2018**

**Vernissage le vendredi 20 avril à 19h**



## > GRAND FORMAT

PHOTO CLUB PAVILLONNAIS

### Photographie

Une exposition thématique et collective pour révéler, grâce à des formats inhabituels, ce que nous avons perdu, la faculté de percevoir, de l'extrêmement petit et minuscule à l'incroyablement grand et immense ?

Quel que soit le thème, surprendre le visiteur par le regard du photographe.

**Du 26 mai au 3 juin 2018**

**Vernissage le vendredi 25 mai à 19h**



## > « ECOLE ET CINÉMA » S'EXPOSE

Les élèves des Pavillons-sous-Bois et du Raincy sont venus toute l'année découvrir les films avec leur classe dans le cadre du dispositif « Ecole et cinéma » à l'Espace des Arts.

A eux de devenir artistes et d'occuper la Galerie Jean-Baptiste Claudot pour nous présenter leurs productions sur la thématique du cinéma. Avis aux petits curieux !

**Du 9 au 17 juin 2018**

**Vernissage le vendredi 8 juin à 18h**



## Infos pratiques

Tél. : 01 41 55 12 80

Courriel : [espacedesarts@wanadoo.fr](mailto:espacedesarts@wanadoo.fr)

Réseaux sociaux : Facebook (espace des arts) et Twitter (#espacedesarts93)

- Billetterie ouverte du lundi au dimanche de 14h à 19h30 et le mercredi de 10h30 à 12h et de 14h à 19h30.

# Conservatoire Hector Berlioz

## LES AUDITIONS DES CLASSES D'INSTRUMENTS

### > Jeudi 12 avril à 20h

Audition des ateliers de Musiques Actuelles

### > Vendredi 13 avril à 15h

Audition de l'atelier Lyrique dirigée par Nathalie Spinosi et accompagnée au piano de Yun-Ho Chen

### > Mercredi 13 juin à 19h

Audition de la classe de Piano de Nystha Augustin

### > Vendredi 15 juin à 20h

Audition de l'atelier Lyrique dirigée par Nathalie Spinosi et accompagnée au piano de Yun-Ho Chen

### > Samedi 16 juin à 18h

Gala de danse

### > Jeudi 21 juin à 18h30

Audition de la classe de Guitare de Matthias Bouyssou

### > Jeudi 21 juin à 20h

Audition des ateliers de Musiques Actuelles

### > Vendredi 22 juin à 19h

Audition de la classe de flûte à bec de Lore Temprement

### > Dimanche 24 juin à 14h

Gala de danse

### > Lundi 25 juin à 19h30

Audition de la classe d'Art dramatique de Philippe Robert

### > Mercredi 27 juin à 18h30

Audition de la classe de Violon de Sophie Ramambason

### > Jeudi 28 juin à 19h

Audition de la classe de Guitares de Bernard Michel

D'autres spectacles sont à venir mais les jours et horaires restent à confirmer. N'hésitez pas à vous renseigner auprès du secrétariat du Conservatoire.

## LES GALAS DE DANSE

Comme chaque année, les élèves de danse classique et contemporaine ont préparé pendant de nombreuses semaines leur spectacle de fin d'année. De la moyenne section maternelle au 3<sup>ème</sup> cycle, tous les niveaux d'apprentissage seront représentés. Ainsi le conservatoire Hector Berlioz organise à l'Espace des Arts deux galas de danse

qui reflètent le travail effectué par ces jeunes danseurs et danseuses durant cette année scolaire.

Nos quatre enseignantes, Murielle Martinenghi, Vicky Gaspar (danse contemporaine), Marielle Polesel, Katya Zavatta (danse classique) réalisent mises en scène et chorégraphies assistées de leurs accompagnateurs David Gore

aux percussions, Alexandre Milovanovic, Jin-Joo Lee et Sinae Kang au piano et bien sûr servies par de magnifiques costumes réalisés par Agathe Gudefin. Ballets classiques, contemporains seront enchaînés pour le plus grand bonheur du public.

## MANIFESTATIONS

### > Coda

Grande soirée festive en l'honneur de Bernard Michel.

A l'occasion du départ en retraite de Bernard Michel, professeur de guitare classique, guitare jazz, soundpainting, orchestre, chœur (mais ça c'était au millénaire précédent !), une carte blanche artistique lui sera offerte où se côtoieront différents univers musicaux.

Venez nombreuses et nombreux partager ce moment de voyage. Convivialité et victuailles seront proposées lors des intermèdes.... Qu'on se le dise.

#### Tarifs :

10 € (Tout public)

5 € (Carte adhérent/fidélité et enfants)

**Dimanche 10 juin 2018 à 17h**  
**Auditorium Hector Berlioz**

### > LE PREMIER GALA

(Tous niveaux mélangés)

**Samedi 16 juin à 18h - Salle Philippe Noiret à l'Espace des Arts - Entrée Libre**

### > LE SECOND GALA

(Tous niveaux mélangés)

**Dimanche 24 juin à 14h - Salle Philippe Noiret à l'Espace des Arts - Entrée Libre**



# Formations au Conservatoire

## PRÉINSCRIPTIONS AU CONSERVATOIRE HECTOR BERLIOZ

Dès le 1<sup>er</sup> juin, le secrétariat du Conservatoire sera ouvert aux préinscriptions pour les nouveaux et anciens élèves.

Pour enregistrer vos préinscriptions vous pouvez passer à l'administration afin de remplir un dossier.

Vous pouvez aussi vous préinscrire par Internet sur le Site de la Ville des Pavillons-sous-Bois :

<http://www.les-pavillons-sous-bois.fr>

Rubrique :

Culture, associations & sports  
Inscription ou réinscription

## L'ART DRAMATIQUE

**Cycle 1 (enfant) :** 9 – 12 ans

**Cycle 2 (adolescent) :** 13 – 18 ans

## LA DANSE

### ➤ LA DANSE CLASSIQUE ET LA DANSE CONTEMPORAINE

**Éveil :** dès la moyenne section maternelle

**Cycles 1 à 3 :** entrée dès le CP.



## Infos pratiques

Conservatoire Hector Berlioz  
77-79 allée Danielle-Casanova

Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 41 55 17 60

Courriel :

[conservatoire\\_psb@yahoo.fr](mailto:conservatoire_psb@yahoo.fr)

## LA MUSIQUE

### ➤ LA FORMATION MUSICALE

**Éveil :** dès la moyenne section maternelle

**Cycles 1 à 3 :** entrée dès le CP.



### ➤ LES PRATIQUES INDIVIDUELLES

**Éveil :** dès l'entrée en CP

Claviers : piano

Cordes : violon, alto, violoncelle, contrebasse, guitare classique (dès 9 ans)

Musiques amplifiées : guitare électrique (dès 9 ans), guitare basse, guitare jazz

Percussions : batterie, percussion

Vents : clarinette, saxophone, trompette, flûte traversière, sax horn

Musique ancienne : flûte à bec, hautbois baroque,

Voix : chant lyrique, chant musiques amplifiées

MAO (Musique Assistée par Ordinateur)

### ➤ LES PRATIQUES COLLECTIVES

Chorales, Maîtrise, Chœur adulte, Ars Lyrica

Orchestre : 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> cycles

FM et créativité

Atelier musiques amplifiées, atelier jazz (enfants et adultes)

Ensembles de percussions, guitares, musique de chambre, Big Band

## LES ADULTES

### ➤ LES PRATIQUES COLLECTIVES

Ars Lyrica, Chœur adulte, Big Band, Danse

### ➤ LES PRATIQUES INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES MUSICALES

Formation musicale, instrument.

## ➤ WATERLESS BEER

Le groupe de rock WATERLESS BEER composé de quatre membres issus du conservatoire des Pavillons-sous-Bois, va se produire à LA MAROQUINERIE, salle de concert située dans le 20<sup>ème</sup> arrondissement 23 rue Boyer à Paris, le 15 avril à 19h30, avec d'autres groupes amateurs, dans le cadre d'un concours qui lui permettra, s'il arrive premier, de donner son prochain concert au Bataclan !

Plus il y aura de personnes présentes qui voteront pour eux, plus ils auront de chance de décrocher la victoire! Venez les soutenir !

Le groupe s'est déjà produit dans différentes salles parisiennes (La boule Noire, Le Backstage...) et ils composent eux-mêmes les paroles et la musique de leurs chansons.

Certaines de leurs compositions peuvent être écoutées sur YOUTUBE.

Le groupe WATERLESS BEER :

- au chant Eitan BITTON • à la batterie Mathieu CHRISTOPHE

- à la basse : Dimitri LUCIU • à la guitare : Gabriel PETROCCHI

**Vous pouvez vous procurer les places en envoyant un SMS**

**au 06 71 88 85 37 et au 06 22 98 02 93**





## Week-end franco-allemand

*Vendredi 16 mars, vers 14h, une délégation allemande est arrivée aux Pavillons-sous-Bois, le temps d'un week-end.*

**A**près le séjour où une délégation française avait été reçue à Münstermaifeld, c'était au tour d'une délégation allemande de nous rendre visite. Une découverte de la ville était prévue afin de voir les témoignages du passé mais aussi le développement des quartiers des bords de l'Ourcq, engagé par la municipalité depuis plusieurs années.

Le square Honoré d'Estienne d'Orves a permis de rappeler la mémoire de cet homme exceptionnel qui au moment où il allait tomber sous les balles des nazis, a appelé au rapprochement franco-allemand.

La librairie des Pavillons-sous-Bois a participé à l'évènement avec une belle vitrine composée d'auteurs d'Outre-Rhin.

La réception en mairie a été un moment d'amitié, les deux maires, toutes deux des femmes, Katia Coppi et Claudia Schneider, ont rappelé l'importance du jumelage à venir pour l'amitié franco-allemande et l'Europe.

On espère de nombreux échanges entre la ville de Müns-



termaifeld, située dans une région touristique et Les Pavillons-sous-Bois, entre des élèves et des sportifs, des chorales ou des artistes.

Le samedi, Philippe Dallier, premier Vice-Président du Sénat, a permis au groupe de visiter ce lieu magnifique. Le Sénat est l'une des deux Chambres qui compose le Parlement et cela a vivement intéressé les élus allemands, ils ont été très sensibles à ce geste d'amitié. Le reste de la journée a été consacré à la découverte du centre de Paris.

Cette visite, qui s'est déroulée sous le signe de la cordialité et de l'entente, devrait être le prélude à la signature du prochain jumelage. •



Brocantes

**Lundi 21 mai et dimanche 10 juin 2018***Deux brocantes sont organisées sur la Ville :*

- *Lundi 21 mai 2018 : avenue de Chanzy*
- *Dimanche 10 juin 2018 : place de la Basoche et rues adjacentes*

**> Brocante, vide-grenier, Chanzy :**

Lundi 21 mai 2018

**Comment s'inscrire :****Bulletin d'inscription disponible**

- > En téléchargement sur le site Internet de la Ville : [www.les-pavillons-sous-bois.fr](http://www.les-pavillons-sous-bois.fr) ou [www.egs-sa.com](http://www.egs-sa.com)
- > chez les commerçants adhérents
- > à l'accueil de l'Hôtel de ville

**Modalités d'inscriptions :**

Bulletin à retourner, accompagné du règlement et des documents demandés, avant le **lundi 7 mai 2018** à la Société EGS  
Service brocante des Pavillons-sous-Bois 33 ter, rue Lécuyer 93400 SAINT-OUEN

**Tarif :** 12 € le mètre linéaire - minimum 2 mètres - par module de 2 mètres.**Date limite d'inscriptions :** avant le 7 mai 2018.**> Brocante de la Basoche :**

Dimanche 10 juin 2018

**Comment s'inscrire :****Bulletin d'inscription disponible**

- > En téléchargement sur le site Internet de la Ville : [www.les-pavillons-sous-bois.fr](http://www.les-pavillons-sous-bois.fr)
- > chez les commerçants adhérents
- > à l'accueil de l'Hôtel de ville

**Modalités d'inscriptions :**

Bulletin à retourner, accompagné du règlement et des documents demandés, avant le **vendredi 18 mai 2018**, à l'accueil de l'Hôtel de ville des Pavillons-sous-Bois.  
(les demandes sont regroupées et transmises ensuite à l'association des commerçants Mairie-Basoche)

**Tarif :** 20 € les deux mètres.**Date limite d'inscriptions :** avant le vendredi 18 mai 2018.



# Association Pavillonnaise pour la Jeunesse et la Culture

MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE / CENTRE SOCIAL

## > Scène ouverte

**Tout public**

**Samedi 5 mai 2018 à 17h**

**APJC, Bar'Ouf**

Les scènes ouvertes de la saison continuent de vous faire découvrir de nouveaux artistes (amateurs et/ou professionnels). Les disciplines que vous découvrirez sont nombreuses et dépendent des artistes présents avec de la comédie, du chant, de la danse, etc. Côté coulisses, l'APJC assure la régie technique et chacun des artistes dispose de 5 à 10 minutes pour partager son art.

- Entrée libre (bar sur place).



## > Bal costumé

**Adultes**

**Samedi 5 mai 2018 à 20h30**

**APJC, Bar'Ouf**

Mais qui se cache derrière ce masque ? Une soirée dansante pour faire la fête et ne pas se prendre au sérieux.

Costume et/ou masque obligatoire pour prendre part à la fête ! Soirée animée par un DJ.

- Tarifs - tout public : 7€ /adhérent APJC : 5€ (bar et petite restauration sur place).



## > Journée de l'Europe

**Tout public**

**Mercredi 9 mai 2018 à partir de 18h**

**APJC**

Découvrez l'Europe avec une animation où vous testerez vos connaissances tout en dégustant des spécialités culinaires : toutes les excuses seront bonnes ce jour-là pour fêter l'Europe !

- Entrée libre.

## > 17<sup>ème</sup> salon de Printemps

**Tout public**

**Du 12 au 20 mai 2018 - Galerie**

**Jean-Baptiste Claudot de l'Espace des Arts**

Retrouvez la richesse des œuvres réalisées par les artistes des ateliers dessin-peinture de l'APJC (enfants/ados/adultes) lors de ce 17<sup>ème</sup> salon.

Vernissage le vendredi 11 mai 2018 à 18h30.

- Entrée libre.

## > BAR'OUF CITOYEN !

« Discriminations »

**Tout public**

**Mardi 15 mai 2018 à 19h30 – APJC**

Le principe d'égalité est une valeur fondatrice de notre République et pourtant, nous constatons tous les jours des inégalités de traitement fondées sur des stéréotypes ou des préjugés. Il ne s'agit



pas toujours de sujets polémiques relayés par les médias car la discrimination se cache souvent dans les petites habitudes de la vie... Comment l'identifier ? Comment prendre en compte le principe de l'équité ? C'est ce que nous tenterons de débattre lors de notre prochain Bar'Ouf citoyen !

- Entrée libre.

## > Formation valeurs de la République et laïcité

**Professionnels/Bénévoles**

**23 et 30 mai, 6 et 13 juin 2018, de 19h à 21h30 – APJC**

Déployée dans le cadre d'un plan national, cette formation vise à répondre aux besoins des professionnels et des bénévoles en contact direct avec les publics, sur l'application du principe de laïcité dans les situations qu'ils sont susceptibles de rencontrer au quotidien, notamment au contact des publics jeunes.

Cette formation – qui mêle rappel historique, approche juridique et cas pratiques – s'adresse aux associatifs, éducateurs, médiateurs, agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles, agents d'accueil des collectivités, etc.

- Sur inscription.

## > Fête des voisins

**Tout public**

**Vendredi 25 mai 2018 à partir de 19h**

**APJC**

La fête des voisins, c'est pour se rencontrer, dire bonjour au voisin que l'on croise sans oser l'aborder, partager le quotidien du quartier, etc. Pour franchir le pas, l'APJC vous propose de partager un repas convivial entre habitants du quartier. Le billet d'entrée ? Un plat à partager. Venez nombreux !

- Entrée libre.

## > Escape Games

**Ados/adultes**

**Samedi 9 juin 2018 – APJC**

Par groupe de plusieurs participants (3 à 5), vous devrez vous échapper d'une pièce fermée en moins d'une heure. Pour y parvenir, vous devrez chercher des indices et résoudre des énigmes pour débloquent l'aventure. Venez-vous divertir avec ce jeu d'évasion grandeur nature qui mêle réflexion, coopération, et adrénaline ! Vous pourrez profiter de cette expérience, entre amis, en famille, entre collègues...

- Tarifs - tout public : 7€ adhérent APJC : 5€.



## > 8 Femmes

**Ados/adultes**

**Samedi 15 juin 2018 à 20h30 – APJC, Bar'Ouf**

L'atelier théâtre seniors de l'APJC vous propose une adaptation libre de « 8 femmes » de Robert Thomas.

Tarifs - tout public : 2€ /adhérent APJC : 2€.

## > Baignoires de l'Ourcq

**Ados/adultes**

**Dimanche 1<sup>er</sup> juillet 2018**

Si vous rêvez de naviguer sur le canal de l'Ourcq dans une embarcation peu commune, inscrivez-vous à notre course de baignoires ! Convivialité et amusement garantis ! Informations et inscriptions auprès de Corentin : animationloisirs@apjc.org



## > Vous souhaitez participer à la vie de l'APJC ?

Rejoignez nos commissions : Loisirs, Bar'Ouf citoyen, Bénévolat, Accès au droit, Famille, Jeunesse, Programmation, Seniors, Mobilité européenne, Finances et Communication. Elles sont ouvertes à tous !

Les prochaines rencontres auront lieu :

- Seniors : le 22 mai 2018 à 16h.
  - Bénévolat : le 19 juin 2018 à 19h.
- Thème abordé : Organisation soirée guinguette.

Renseignements à l'accueil de l'APJC.

## Assemblée générale du mercredi 20 juin 2018 à 19h

Cet événement annuel essentiel vous permettra de vous informer sur la vie de l'association, de débattre et de participer aux votes si vous êtes adhérents.



**Renseignements**

**et inscriptions :**

**Tél. : 01 48 02 07 79**

**23 allée Etienne-Dolet**

**93320 Les Pavillons-sous-Bois**

**Site Web : www.apjc.org**

**Courriel : infos@apjc.org**

## Les rendez-vous du **Club Yvonne de Gaulle**

Le Club Yvonne de Gaulle est un club de loisirs qui accueille les personnes ayant du temps libre dès 50 ans, tous les jours du lundi au vendredi : de 14h à 18h en été et de 13h30 à 17h30 en hiver.

### ➤ Les activités

- après-midi jeux\*
- bibliothèque\*
- dessin, peinture\*
- jeux de société\*
- taï chi chuan
- atelier perles\*
- billard\*
- esthétique
- relaxation
- tennis de table\*
- balade pédestre
- bowling
- flipper\*
- soirées à thème
- terrain de boules\*
- balade à vélo\*
- ciné-club\*
- internet\*
- sorties culturelles
- voyages
- bal au club
- cours de danse
- jeux de cartes\*
- spectacles
- yoga...

\* Activités GRATUITES

### ➤ Voyage 2018 : Les Canaries

Du samedi 15 au  
samedi 22 Septembre.  
CLUB LOOKEA  
RIVIERA MARINA 4\*\*\*\*  
(Tout inclus)



**Club Yvonne de Gaulle**

39 allée J.B. Clément

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 48 48 25 02

Courriel : [cydg@orange.fr](mailto:cydg@orange.fr)

Site : <http://clubyvonnedegaulle.monsite-orange.fr/>

## ASP

L'ASP a ouvert ses portes pendant les vacances d'hiver en organisant diverses sorties :

- La grande galerie de l'évolution et la ménagerie attenante
- Le spectacle du cirque Bouglione
- Le salon de l'agriculture
- L'exposition Pasteur au Palais de la découverte
- Des cinémas
- Bibliothèque de la Ville.

Enfants et accompagnateurs ont passé de bons moments lors de ces sorties éducatives et ludiques.

Les loisirs font partie des activités propo-

sées par l'ASP mais son objectif premier demeure l'aide aux devoirs et aux leçons. Pour mener à bien ses missions, l'ASP recherche toujours des personnes bénévoles qui disposent d'un peu de temps à consacrer à l'association.

Pour les parents souhaitant inscrire leurs enfants en cours d'année, l'association est au regret de les informer que les effectifs sont complets jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Pour toutes informations complémentaires, pour toute personne souhaitant venir aider « nos jeunes » :



**Contactez Audrey Heintsch**  
au 06 22 95 00 71  
Directrice de l'association ASP

## « Pensée sur le gâteau ! »

avec Atout Chœur

La chorale Atout Chœur des Pavillons-sous-Bois a tout juste 1 an aujourd'hui ! Elle vous invite à fêter son 1<sup>er</sup> anniversaire lors de ce spectacle intitulé « *Pensée sur le gâteau !* ». La pensée, fleur du souvenir, est le fil conducteur ou « la cerise sur le gâteau » de ce spectacle qui aura lieu le **vendredi 4 mai, à 20h30**, dans l'auditorium du Conservatoire H. Berlioz (79 allée Danièle-Casanova). Une trentaine de choristes vous offriront un bouquet de chansons a cappella ou accompagnées au clavier, avec de courts liens scéniques autour du thème de la pensée, et quelques improvisations ou surprises...

Venez nombreux !

Entrée gratuite - Réservation possible auprès des choristes ou au 06 78 99 17 91.

Spectacle court, d'environ 45 minutes, se clôturant par un pot amical avec le public. Toutes les personnes aimant chanter peuvent rejoindre la chorale Atout Chœur et chanter, sans connaissances particulières en musique, juste pour le plaisir de partager ensemble de bons moments de détente et d'émotions.

Les répétitions ont lieu les mardis de 14h à 16h salle Jean Moulin et l'adhésion annuelle à l'association est de 20€. Renseignements au 06 78 99 17 91 Pour tous, enfants et adultes •



➤ **Vendredi 4 mai 2018 à 20h30**  
**Entrée gratuite**  
**Auditorium du Conservatoire**  
**Hector Berlioz**  
**79 allée Danièle-Casanova**  
**Les Pavillons-sous-Bois**

## Club Evasion 93

Le Club Evasion 93 propose aux Pavillonnais qui le souhaitent, de participer à leur prochaine sortie le dimanche 29 avril, à Chartres.

### > Programme

- **Le matin** : visite guidée du château de Maintenon et de ses jardins.
- **L'après-midi** : visite guidée de la Cathédrale de Chartres.

L'inscription à cette sortie est réservée jusqu'au 2 avril aux adhérents et est ensuite ouverte aux non-adhérents (sous réserve de places disponibles).

Tarif non-adhérent : 27€

Possibilité de pique-niquer le midi ou de déjeuner au restaurant (tarif 27€)



Club Evasion

BP 80

Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 06 07 35 04 20

Courriel : c.evasion93@gmail.com

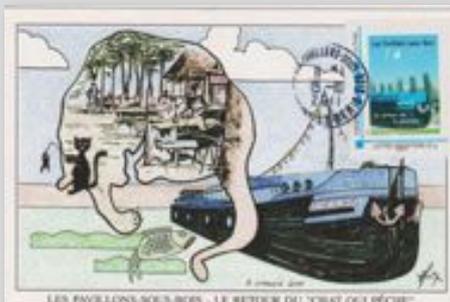
## Cercle Philatélique et Cartophile Pavillonnais

Les 7 et 8 avril, la salle Mozart a accueilli les visiteurs pour le 29<sup>ème</sup> salon-expo du Cercle Philatélique, ainsi que des classes de l'école Brossolette, le lundi 10 avril. C'est toujours avec un grand plaisir que les adhérents préparent et font découvrir des thèmes variés à travers timbres et cartes. C'est aussi une grande joie de voir que les enfants, qui à notre époque sont plus souvent captivés par des activités en lien avec les nouvelles technologies, se sont beaucoup intéressés et investis dans la recherche de timbres, cartes et documents pour nous proposer des sujets proches de leurs préoccupations. Des élèves de CM de l'école Pierre Brossolette, par groupes, ont fait un travail sur ces sujets. Mais, revenons à ce salon-expo que le Cercle organise chaque année, auparavant en automne, et désormais au printemps.

Ce premier salon encourage les membres à participer à des expositions en dehors de la Ville, souvent sous l'autorité de la Fédération Française de la Philatélie, et participe plusieurs années durant à des salons inter-clubs avec des communes voisines (Gagny, Ville-momble, Le Raincy...). Mais bien vite, il abandonne ces expos un peu trop exigeantes, pour s'orienter vers des expositions à caractère plus culturel, laissant plus d'initiatives aux membres. Avec l'arrivée de nouveaux adhérents cartophiles, le Cercle prend le nom de Cercle Philatélique et Cartophile en 1980. Deux expositions sont organisées dans les années 1980 (1986 et 1989) avec sujets variés, à l'Espace des Arts, ainsi qu'une exposition spéciale pour l'inauguration de la statue du Général de Gaulle en 1988, en présence de l'Amiral Philippe de Gaulle, et une, pour les 50 ans de la Ville (carte souvenir).



qui pêche...) ou des associations amies comme Gagny, Villemomble... et depuis 4 ans, des classes de l'école Brossolette. Une carte souvenir, dessinée actuellement par Jackie Simonin, met à l'honneur monuments, lieux et personnages des Pavillons-sous-Bois. Souhaitons que le salon-expo continue à intéresser des visiteurs, Pavillonnais ou non, et que les adhérents, toujours motivés, présentent leurs travaux riches et variés autour de timbres et cartes qui sont leurs passions •



Le Cercle Philatélique, association pavillonnaise depuis 1974, a été créé sous l'impulsion de 3 Pavillonnais, pour rejoindre l'APJC dans une nouvelle activité culturelle. En 1976, elle organise son premier salon, dans le couloir du premier étage de la Mairie, l'Espace des Arts n'étant pas encore construit.

Le premier salon-expo a lieu en 1990, et une carte souvenir est éditée, dessinée par Sandrine Clavier ; elle représente les deux pavillons de l'entrée de notre Ville.

En 1996, le CPCP se sépare de l'APJC et devient une association loi 1901, disposant d'un local mis à sa disposition par le Maire, Philippe Dallier.

Les salons-expos continuent chaque année, et une bourse aux collections permet également d'accueillir des négociants à un autre moment de l'année. Dans chaque salon-expo, une place est réservée à d'autres associations pavillonnaises (photo-club, Ecija, le chat



Renseignements :

Tél. : 01 48 48 37 44

## Vous souhaitez pratiquer le Mölkky ? rejoignez le club



Un tout jeune club de Mölkky a été créé, en septembre 2017, par une bande de copains passionnés par cette activité.

### ➤ Qu'est-ce que le Mölkky ?

C'est un jeu d'adresse avec des quilles en bois originaire de Finlande. En tant qu'amateurs, les créateurs du club ont participé, chaque année depuis 2014, à l'Open de France où des individuels mais aussi des clubs s'affrontent pour devenir le grand vainqueur de ce tournoi qui réunit plus de 500 équipes en doublette (2 joueurs). Ils ont également concouru au Mondial du Mölkky, en Bretagne en 2016 et aux championnats d'Europe en 2017. L'idée de monter un club faisait son chemin dans leurs esprits depuis 3 ans, mais il fallait se donner les moyens de le faire en terme de financement et de disponibilité. Depuis septembre 2017, c'est chose faite et l'activité est désormais proposée sur le stade Léo Lagrange au niveau du terrain stabilisé.

La participation à la manifestation Sports en Fête ainsi qu'au Forum des associations a permis à ce jeune club de se faire connaître auprès des Pavillonnais et de recenser aujourd'hui une vingtaine de membres. Pendant l'hiver, le jeu du Mölkky se pratique, à l'abri, dans le gymnase Jean Macé, le samedi matin de 10h à 12h.

Si vous souhaitez pratiquer le Mölkky, aucun niveau n'est requis, ni de conditions physiques particulières. Le club est ouvert aux petits et grands, à partir de 5 ans.

Cette année, l'objectif est de participer à l'Open de France qui se déroulera à Metz, les 19 et 20 mai prochains, grâce à l'inscription de 8 équipes en doublette, issues du club, qui représenteront la ville des Pavillons-sous-Bois !

### ➤ 1<sup>er</sup> tournoi aux Pavillons-sous-Bois

Afin d'initier les plus curieux, le club organise le 1<sup>er</sup> tournoi ouvert à tous, au stade Léo Lagrange, le **samedi 12 mai 2018 à partir de 14h**. Il s'agit d'un tournoi ouvert aux 32 premières équipes inscrites en doublette (2 joueurs).

**Inscriptions** : 6€ par équipe, buvette sur place, vente de gâteaux, de petits lots à gagner pour les vainqueurs. Alors, passionnés du dimanche, que vous soyez joueur de Mölkky sur la plage, à la campagne ou dans votre jardin, venez vous tester et peut-être devenir le grand gagnant !

**Samedi 12 mai 2018 à 14h**  
**TOURNOI DE MÖLKKY EN DOUBLETTE**

LOTS A GAGNER  
Buvette  
et  
vente de gâteaux  
sur  
place

**LES PAVILLONS-SOUS-BOIS  
STADE LEO LAGRANGE**

Sur inscription uniquement par mail: 6€ par équipe  
@lesquilleursdelite@hotmail.com - tél:0630284463  
Plus d'informations sur la page Facebook du Club :  
Les Quilleurs D'élite Mölkky Club Les Pavillons-sous-Bois

LES QUILLEURS D'ÉLITE  
LES PAVILLONS-SOUS-BOIS  
Fédération Française Mölkky



**Les Quilleurs d'élite**  
Mölkky Club Les Pavillons-sous-Bois  
Président de l'association : Fabien MIGNOT  
Courriel : lesquilleursdelite@hotmail.com  
Té. : 06 30 28 44 63 / 06 61 90 14 80



## Parcours du cœur

Le Service des Sports de la Ville a organisé, en partenariat avec la Fédération Française de Cardiologie, le parcours du Cœur, le dimanche 25 mars au Stade Léo Lagrange. Course, conseils sportifs, ateliers nutrition étaient au rendez-vous !

VILLE DES PAVILLONS-SOUS-BOIS  
SERVICE DES SPORTS

J'aime mon cœur,  
j'en prends soin.



## SEP TENNIS

## ➤ De bons résultats sportifs

Félicitations aux compétiteurs du SEP Tennis pour leurs résultats lors des dernières compétitions

➤ **Jérémy Roffé**, DE en formation au SEP Tennis, remporte le tournoi 3<sup>ème</sup> série de Créteil. Il fait également un excellent parcours dans le tableau limité à 0 avec 5 victoires. Un beau palmarès qui lui permet de passer de 15/2 à 5/6 au nouveau classement.

➤ **Robin Fourcade** finit 3<sup>ème</sup> du TMC 3<sup>ème</sup> série du Comité de Seine-Saint-Denis. Classé 15/4, il « perf » à 15/3 et 15/2.

➤ **Michael Mendes Da Silva**, classé 30 « perf » jusqu'à 15/2 au tournoi de Nogent-sur-Marne.

➤ **Yoni Haddad**, classé 30/1 à 12 ans « perf » à 30, 15/5 et 15/4 en catégorie 13/14 ans.

➤ **Maadurie Balasubramaniam**, classée 15/1 « perf » à 15 et à 5/6 au tournoi de Drancy.

## ➤ La relève est assurée

Félicitations à **Damian Filip** pour son parcours aux tournois du Bourget et de Sucy-en-Brie. Classé 40 et disputant ses premières épreuves dans la catégorie 12 ans, il remporte 8 matchs pour seulement 2 défaites en 3 sets, signant 2 victoires à 30/2 et 2 victoires à 30/3.

Bravo également à **Camélia Agrane** qui remporte le TMC 13/14 ans du Comité de Seine-Saint-Denis. Très beau parcours également dans la catégorie 11/12 ans puisqu'elle ne s'incline qu'en finale au super jeu décisif. •



## ➤ Stages jeunes à chaque vacances

Le club organise, comme à chaque vacances scolaires, des stages pour les enfants.

Si vos enfants, inscrits ou non, souhaitent vivre une semaine de sport, d'activités ludiques et de bonne humeur.

**Plusieurs formules possibles :**

- **1h30 par jour**, 70 € la semaine de 5 jours (50 € pour le club ados)
- **À la demi-journée**, de 9h à midi, 105 €
- **Toute la journée**, de 9h à 17h (repas et sorties compris), pour 140 €

Pour de plus amples renseignements, contactez le club par téléphone au **01 48 48 83 31** ou par courriel à [contactseptennis@gmail.com](mailto:contactseptennis@gmail.com)

## SEP ATHLÉTISME

**Bougez malin !**

Le club Athlétisme des Pavillons-sous-Bois propose un nouveau créneau pour tous ceux qui souhaitent s'entraîner : **tous les dimanches entre 9h45 et 11h45**, sur le stade Léo Lagrange. Chacun peut venir et repartir quand il le souhaite !

**Au programme :** courir ou marcher à votre allure et à votre rythme, des assouplissements, du stretching, du renforcement adapté à chacun. Cette activité est ouverte à tous, enfants comme adultes (accueil des familles).

Un certificat médical sera demandé à partir de la 4<sup>ème</sup> séance.



**SEP Athlétisme**  
**Stade Léo Lagrange**  
**Les Pavillons-sous-Bois**



## ➤ BUDGET 2018 : Pas de hausse des impôts locaux, une dette maîtrisée

Après les années « Hollande » qui se sont traduites par une baisse de 11 milliards des dotations aux collectivités locales, les années « Macron » ne s'annoncent pas plus roses. Ce sont maintenant 13 milliards que l'État leur demande d'économiser d'ici 2022.

Certes, notre pays est très endetté et cela ne peut continuer ainsi. Avec 2.200 milliards de dettes publiques, le risque d'une augmentation des taux d'intérêt est chaque jour plus grand.

Mais pourquoi toujours taper sur les mêmes ? Les communes, les allocataires de l'APL et maintenant les retraités avec la CSG. On attend encore de voir où l'État fera des économies sur ses propres dépenses.

Notre Ville a payé très cher pour savoir ce qu'il en coûte d'être surendettée. Voilà pourquoi nous ne laisserons jamais filer la dette. Il nous a fallu 15 ans pour solder les folies de la municipalité PS-PC. Les 32 millions d'euros de dettes trouvés en

1995 nous ont coûté près de 60 millions jusqu'en 2012, si l'on n'oublie pas les intérêts bien entendu.

L'opposition ne supporte pas qu'on le lui rappelle. Mais il le faut bien car ils n'ont rien appris. Chaque année, avec une constance de métronome, ils nous reprochent de ne pas assez embaucher de fonctionnaires municipaux, de ne pas assez augmenter les subventions aux associations, de ne pas assez investir.

Les dotations de l'État baissent, ils s'en moquent. Tout augmente, le gaz, l'électricité, l'essence, les assurances, l'inflation touche tous nos achats, ils s'en moquent. Moins de recettes, plus de dépenses et pas plus de dette, ils voudraient nous faire croire qu'ils savent faire ? C'est intellectuellement malhonnête, - traduction : de mauvaise foi - car c'est impossible et ils le savent parfaitement !

La dette de notre Ville n'est plus que de 12 millions. Gênant. Alors cette année, ils ont trouvé un truc génial : « la dette

cachée ». Qu'est ce que c'est ? Nos comptes sont-ils maquillés ? Non, c'est l'argent que nous aurions pu emprunter mais que nous n'avons pas emprunté. Pour quoi faire ? Financer les dépenses de fonctionnement ? C'est interdit. Financer la médiathèque à 10 millions d'euros qu'ils vous promettaient en 2014 ? Peut-être.

Alors ils peuvent bien claquer les portes en sortant de la salle du conseil, drapés dans leur dignité, faisant semblant de confondre « malhonnêteté intellectuelle » et malhonnêteté tout court, l'un d'eux peut bien m'avoir insulté en hurlant, trois fois « il est devenu fou », nous continuerons à gérer sérieusement les finances de notre Ville. En 2018, pas d'augmentation d'impôts et une dette toujours maîtrisée.

Je ne sais pas si je deviens fou, mais moi, je sais compter.

**Philippe Dallier**  
pour la majorité municipale.

## ➤ Ça continue ! La majorité municipale s'exonère de ses responsabilités : ce n'est jamais de sa faute !

Ça continue ! tel était le titre du dernier article de la majorité municipale. En effet, ça continue, même si le maire de droite a changé ! La tribune et l'éditorial du magazine des Pavillonnais, de toutes opinions politiques, servent à critiquer les gouvernements successifs socialistes et de La République en Marche.

Ça continue ! La droite municipale radote depuis 23 ans sur l'exercice municipal de 1989 à 1995. Les 24,5 millions empruntés par la majorité de gauche sont remboursés depuis plusieurs années. Mais on ne dit surtout pas qu'ils permirent en 6 ans de reconstruire une école, de créer la première crèche municipale des Berceaux de l'Ourcq, la maison de retraite des Clairières, de réaliser un programme de 5 millions d'euros de réfection de la voirie, de désenclaver le nord de la ville par la création du boulevard de Paris, de constituer une réserve foncière, où a été notamment construit le Conservatoire. La droite a vendu cette réserve pour équilibrer le budget ville. Plus de réserve

foncière aujourd'hui ! Voilà la vérité. Logique : s'il y a dette, il y a eu des dépenses ! Nous n'allons pas à notre tour ressasser.

Ça continue ! L'opposition municipale reste malmenée. Des commissions municipales ne sont pas réunies régulièrement. Jamais de rencontres avec le maire hors des conseils municipaux. Pas de concertation. Nous ne sommes jamais invités aux manifestations comme les fêtes aux personnels ou les festivités en direction des personnes âgées. En conseil municipal, on nous traite régulièrement de « malhonnêteté intellectuelle ». Quel manque d'esprit républicain et de respect à l'égard d'élus ! Au dernier conseil municipal, la goutte d'eau a fait déborder le vase, ainsi exaspérés, nous avons quitté la séance.

Ça continue ! S'il y a des difficultés financières, c'est la faute de tous les autres, d'hier et d'aujourd'hui.

François Hollande a imposé 11 milliards d'économies aux collectivités locales, diminuant les dotations aux communes ; le Président Macron 13 milliards d'économies. Mais on ne rappelle pas que les candidats de droite aux présidentielles prévoient 100 milliards d'économies dont 20 milliards sur les collectivités locales ! Quel alibi aurait alors trouvé la majorité municipale de droite ?

Le débat d'orientations budgétaires a de nouveau mis en évidence deux visions de notre ville et deux gestions des finances opposées. Nous contestons vivement certains choix et faisons des propositions, qui sont loin d'être entendues.

**B.DENY, S.CALISIR, J.F. CHLEQ,**  
conseillers municipaux  
de l'Opposition  
06 25 48 09 38

**l'oppositionauxpavillonssousbois**  
@gmail.com

## Chèque énergie : nouveau dispositif

Les tarifs sociaux de l'électricité et du gaz ont pris fin le 31 décembre 2017 pour être remplacés par le chèque énergie. Ce chèque est un outil de lutte contre la précarité énergétique, qui aidera les bénéficiaires aux revenus les plus modestes à payer leurs factures d'énergie, quel que soit leur moyen de chauffage.



### ➤ Les bénéficiaires du chèque énergie

L'administration fiscale établit, chaque année, la liste des bénéficiaires en fonction du revenu fiscal de référence (plafond de 7 700 euros pour une personne seule, de 16 170 euros pour un couple avec deux enfants) et de la composition du ménage.

Le bénéficiaire doit avoir rempli une déclaration d'impôts et être assujéti à la taxe d'habitation, même si, par ailleurs, il est exonéré du paiement de cette taxe.

Sur la base des informations transmises par les services fiscaux, le chèque énergie est automatiquement adressé par la poste aux personnes éligibles.

### ➤ Le montant du chèque énergie

En fonction du revenu fiscal de référence et de la composition du ménage, le montant du chèque énergie peut varier de 48 à 227 euros.

Pour 2018, le montant moyen est de 150 euros.

Il sera revalorisé à 200 euros en moyenne en 2019 pour accompagner la hausse de la fiscalité carbone.

Un simulateur permet de vérifier l'éligibilité d'un ménage à ce dispositif et de connaître le montant du chèque énergie :

[www.chequeenergie.gouv.fr/beneficiaire/eligibilite](http://www.chequeenergie.gouv.fr/beneficiaire/eligibilite)

## La police nationale recrute

**D**evenez Cadet de la République ou Adjoint de sécurité !

- . Vous avez entre 18 et 30 ans ?
- . Vous êtes de nationalité française ?
- . Sans condition de diplôme ?

**Vous avez entre 18 et 30 ans, vous êtes issus des quartiers et sans condition de diplôme, le dispositif cadet de la République vous permet de devenir Gardiens de la Paix.**

Vous serez recrutés après avoir satisfait à des tests psychotechniques, des épreuves physiques et un oral devant une commission.

Recrutés sur contrat, vous bénéficierez d'une formation en alternance pendant un an : 28 semaines de formation au Centre Territorial des Stages et de la Formation et 12 semaines dans un lycée du département (lycée Henri Sellier à Livry-Gargan et lycée Louise-Michel à Épinay-sur-Seine).

Au cours de la formation, vous effectuerez trois stages dans des commissariats du département d'une durée totale de 7 semaines.

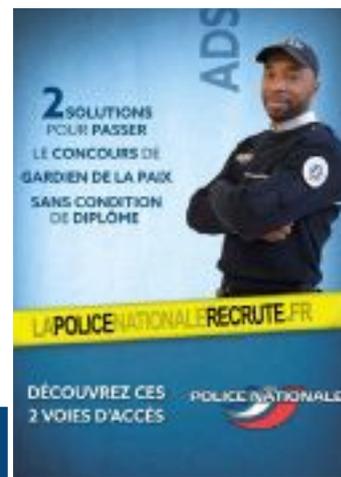
Durant votre scolarité d'un an assurée, en alternance, avec les lycées Louise Michel et Henri Sellier, vous bénéficierez de la formation d'adjoints de sécurité mais également d'une remise à niveau ainsi que d'une préparation au concours interne de gardien de la paix.

Vous pourrez également bénéficier de la préparation à l'examen du permis de conduire dans le cadre d'un partenariat entre la Préfecture de la Seine-Saint-Denis, la Garantie Mutuelle des Fonctionnaires, le Centre d'Éducation Routière de la Seine-Saint-Denis et la prévention routière.

Après cette année de formation, vous serez recrutés en tant qu'Adjoints de Sécurité sur votre département de contrat (pendant 5 ans) dans l'attente d'une réussite au concours de gardien de la paix.

Les candidats adjoints de sécurité sont soumis aux mêmes épreuves de recrutement mais à la différence des cadets de

la République, ils suivent une formation initiale de douze semaines dans une école de police et sont ensuite affectés dans un service de police sur le département de leur recrutement où ils serviront dans le cadre d'un contrat de deux fois trois ans. Ils ne sont pas préparés au concours des gardiens de la paix comme les cadets de la République.



### ➤ DEVENEZ : Cadet de la République

- Mise à niveau scolaire et préparation au deuxième concours de gardien de la paix pendant 1 an en alternance avec un lycée
- Allocation d'étude de 559 euros par mois
- Après un an, vous devenez adjoint de sécurité pour une durée maximum de 5 ans

### Adjoint de sécurité

- 12 semaines de formation en école de police
- Affectation dans un service de police de la Seine-Saint-Denis
- Contrat d'une durée de 3 ans renouvelable une fois
- Salaire de 1343 euros net par mois

### Inscription, renseignement

Tél. : 01 77 74 80 28

Courriel : [ddsp-cdsf-93@interieur.gouv.fr](mailto:ddsp-cdsf-93@interieur.gouv.fr)



## Urgences médicales

- > **MÉDECINS PLATEFORME DE RÉGULATION DU 93 : 15**
- > **URGENCES MÉDICO-CHIRURGICALES 24H SUR 24**
  - Hôpital Jean Verdier – Bondy **01 48 02 66 66**
  - Clinique Vauban consultations sans rendez-vous  
De 9h à 21h 7j/7 - 135 avenue Vauban – Livry-Gargan **01 45 09 73 00**
- > **URGENCES MÉDICALES DE NUIT** : En l'absence de médecin, contactez le commissariat de Bondy. **01 48 50 30 00**  
Permanence des chirurgiens-dentistes après 19h : **01 48 36 28 87**
- > **AMBULANCES** Ambulances Paris Santé - 25 avenue J. F. Kennedy  
Les Pavillons-sous-Bois **01 48 54 21 10**



## Pharmacies de garde

Gardes de week-ends et jours fériés assurées jusqu'à 21h

- |                       |  |                       |
|-----------------------|--|-----------------------|
| > 15 AVRIL            | <b>Pharmacie Principale</b><br>17 boulevard Marx Dormoy - 93190 Livry-Gargan                   | <b>01 43 02 80 18</b> |
| > 22 AVRIL            | <b>Pharmacie Pharmavance Livry</b><br>53 avenue du Maréchal Leclerc - 93190 Livry-Gargan       | <b>01 43 30 58 05</b> |
| > 29 AVRIL            | <b>Pharmacie Ribatto</b><br>Centre Commercial avenue Paul-Vaillant-Couturier Neuilly-sur-Marne | <b>01 43 09 20 90</b> |
| > 1 <sup>er</sup> MAI | <b>Pharmacie de Chanzy</b><br>1 avenue de Chanzy - 93320 Les Pavillons-sous-Bois               | <b>01 48 48 10 64</b> |
| > 6 MAI               | <b>Pharmacie Principale</b><br>17 boulevard Marx Dormoy - 93190 Livry-Gargan                   | <b>01 43 02 80 18</b> |
| > 8 MAI               | <b>Pharmacie Centrale</b><br>28 boulevard de Chanzy - 93190 Livry-Gargan                       | <b>01 43 81 25 28</b> |
| > 10 MAI              | <b>Pharmacie Pharmavance Livry</b><br>53 avenue du Maréchal Leclerc - 93190 Livry-Gargan       | <b>01 43 30 58 05</b> |
| > 13 MAI              | <b>Pharmacie Ribatto</b><br>Centre Commercial avenue Paul-Vaillant-Couturier Neuilly-sur-Marne | <b>01 43 09 20 90</b> |
| > 20 MAI              | <b>Pharmacie de Chanzy</b><br>1 avenue de Chanzy - 93320 Les Pavillons-sous-Bois               | <b>01 48 48 10 64</b> |
| > 21 MAI              | <b>Pharmacie Centrale</b><br>28 boulevard de Chanzy - 93190 Livry-Gargan                       | <b>01 43 81 25 28</b> |
| > 27 MAI              | <b>Pharmacie Principale</b><br>17 boulevard Marx Dormoy - 93190 Livry-Gargan                   | <b>01 43 02 80 18</b> |
| > 3 JUIN              | <b>Pharmacie Pharmavance Livry</b><br>53 avenue du Maréchal Leclerc - 93190 Livry-Gargan       | <b>01 43 30 58 05</b> |
| > 10 JUIN             | <b>Pharmacie Ribatto</b><br>Centre Commercial avenue Paul-Vaillant-Couturier Neuilly-sur-Marne | <b>01 43 09 20 90</b> |



## État-civil

La publication des actes d'état-civil est désormais soumise à autorisation des familles et ce, dans le respect de la vie privée de chacun, en vertu de l'article 9 du Code civil. Toute annonce de naissance, mariage ou décès ne pourra paraître que sur demande écrite des personnes concernées ou de leurs ayants droit, adressée au Service Population-Etat-Civil de la Ville.

### MARIAGES

#### JANVIER 2018

- Marwane MENDOUDI et Leila FETTACH
- Riad TITOUAH et Malika MEZIANE
- Jacques, Jean, Edmond HOCHART et Claire PLUMEL

#### FEVRIER 2018

- Alexandre, Claude, Gérard BALLAND et Sofia, Alexandra TEIXEIRA MORAIS
- Yacine FARHAT et Selma ADDOU
- Benjamin, Albert, Nathanel TAHAR et Edene, Noémie REBIBO

### NAISSANCES

#### JANVIER 2018

- Héloïse, Alice GRIMAUD née le 9 janvier 2018

#### FEVRIER 2018

- Kevin, George MOISA né le 8 février 2018
- Jayson, Rodrigue LIVIO né le 11 février 2018



**NOUVEAU**

[www.monpharmacien-idf.fr](http://www.monpharmacien-idf.fr)

MonPharmacien est une application mobile doublée d'un site web qui fournit l'information officielle sur **les pharmacies ouvertes** en Île-de-France, notamment **les pharmacies de garde** les dimanches, les jours fériés et la nuit.

**MonPharmacien**  
([www.monpharmacien-idf.fr](http://www.monpharmacien-idf.fr))

est le fruit d'une collaboration entre l'Agence Régionale de Santé (ARS) Île-de-France et l'Union Régionale des Professionnels de Santé (URPS) Pharmaciens Île-de-France.



### Téléphones utiles

- > **COMMISSARIAT DE BONDY** : Tél. : **01 48 50 30 00** ou le **17**
- > **POLICE MUNICIPALE** :  
Maison des Services Publics allée de Berlin  
Tél. : **01 48 02 75 37** ou après 18h : **06 03 21 20 39**
- > **Permanence technique de la Ville** : Tél. : **01 48 48 20 94**



**Estimation offerte sous 24h.**

Téléphone: **01.41.64.98.72**  
118, avenue Jean Jaurès  
Les Pavillons-sous-Bois.





**CFR RAVALEMENT**  
Ravalement, Isolation thermique, Couvertures, Maçonnerie



Contactez : **Fernandes Fernando**  
**01 48 49 13 38**  
**06 80 43 66 17**  
101 allée du Chevalier de la Barre  
Les Pavillons-sous-Bois



**SOIN MINCEUR ANTI-CELLULITE**

L'ALTERNATIVE A LA LIPOSUCCION

*Résultats à la 1<sup>ère</sup> séance*

**techniBPA** **GUINOT**

**OFFRE DECOUVERTE MINCEUR**

**30 min.**  
=  
**20€**

Comprenant :  
Votre consultation minceur  
↓  
Votre soin découverte  
↓  
Votre bilan minceur et prescription beauté personnalisée

**INSTITUT DE BEAUTE TATIANA**  
4 boulevard d'Aulnay VILLEMOMBLE - Tél. 01 48 47 26 88

**MONOPRIX**  
**PAVILLONS-SOUS-BOIS**  
FAITES VOS COURSES  
UN PEU BEAUCOUP  
À LA FOLIE !

Monoprix SA - SA au capital de 61 751 696€ - 14-16, rue Marc Bloch - 92110 Clifly - 922 018 020 R.C.S. Nanterre.

**MONOPRIX LES PAVILLONS-SOUS-BOIS - PLACE OISSERY FORFRY**  
OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI DE 9H À 20H ET LE DIMANCHE DE 9H À 13H  
PARKING GRATUIT\*

ON FAIT QUOI POUR VOUS AUJOURD'HUI? **MONOPRIX .fr**

\*Voir conditions en magasin.

# 5<sup>e</sup> Marché aux Fleurs

Dimanche 3 juin  
2018



9h à 17h  
Parvis de l'Hôtel de Ville

**PLUS DE 25 STANDS** : fleuristes, pépiniéristes, produits du jardin, fruits et légumes, vente de produits naturels.

**ANIMATIONS** pour les enfants à partir de 11h :  
3 ateliers autour du thème des fleurs dès 5 ans.